





— A -

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 31-Aoo3o610

SGF

pport
nnuel
2002

Société générale de financement du Québec

La SGF et sa mission ■

La Société générale de financement du Québec (SGF), holding industriel et financier, a pour mission de réaliser des projets de développement économique, notamment dans le secteur industriel, en collaboration avec des partenaires et à des conditions de rentabilité normales, conformément à la politique de développement économique du gouvernement du Québec.

1 Faits saillants 2002

4 Message du président

8 Revue des activités

17 États financiers

Faits saillants 2002

Tableau des faits saillants

(en millions de dollars)	2002	2001 retraité (1)
Exploitation		
Chiffre d'affaires	**969,7**	879,0
Perte nette	**(171,6)**	(88,3)
Situation financière		
Actif total	**3 168,1**	3 001,7
Total de la dette à long terme	**487,9**	405,8
Capitaux propres	**2 335,8**	2 332,5
Ratio d'endettement	**17:83**	15:85

(1) Retraitement des chiffres de 2001. Les chiffres comparatifs de 2001 ont été retraités pour refléter l'effet de l'adoption des recommandations modifiées de l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant la comptabilisation de la conversion des devises. Toutefois, les données des exercices antérieurs à 2001 n'ont pas fait l'objet d'un tel retraitement.

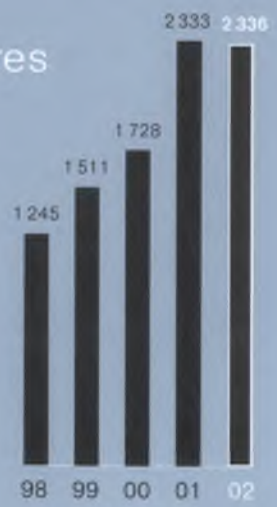
Bénéfice net
En millions de dollars



Actif total
En millions de dollars



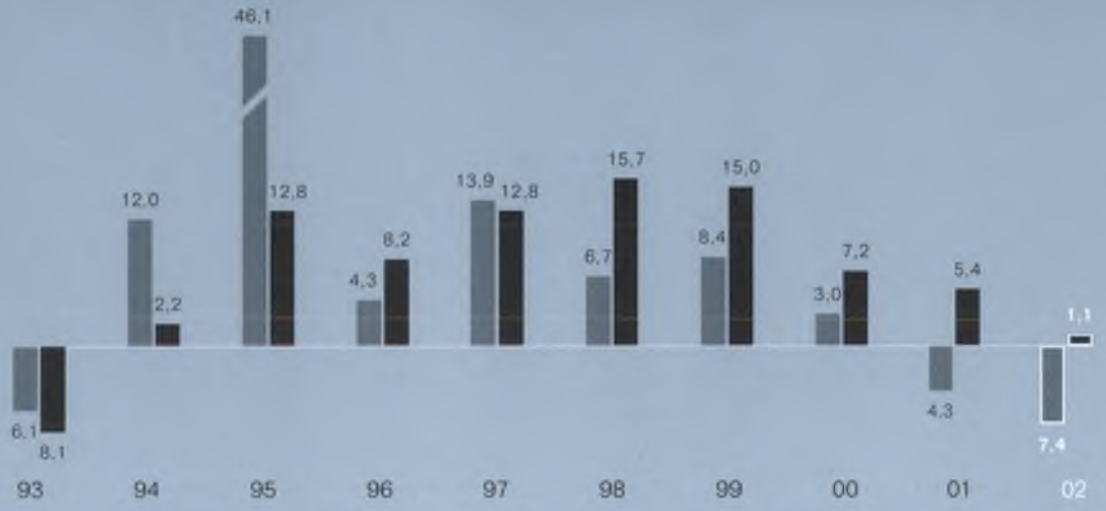
Capitaux propres
En millions de dollars



Faits saillants 2002

■ Taux de rendement annuel
En pourcentage

■ Taux de rendement moyen sur 5 ans
En pourcentage



Répartition de l'actif sectoriel par secteur d'activité

En pourcentage



- **27,8 %** Chimie, pétrochimie, plasturgie et énergie
- **21,3 %** Métaux et minéraux
- **20,2 %** Produits forestiers
- **9,9 %** Agroalimentaire
- **8,1 %** Santé
- **7,9 %** Haute technologie
- **4,8 %** Autres secteurs de développement

Investissements par région

En pourcentage

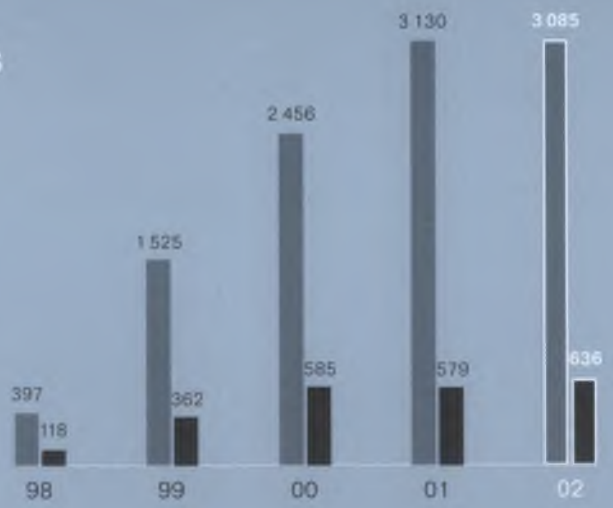


- **38 %** Montréal, Laval
- **29 %** Régions ressources
- **16 %** Capitale-Nationale et Régions centrales
- **13 %** Multi-régions
- **4 %** Extérieur du Québec

Investissements

Totaux annuels
En millions de dollars

Mise de fonds SGF
En millions de dollars



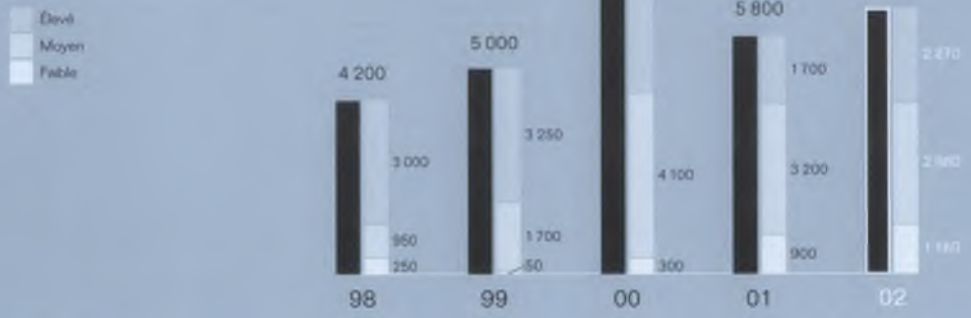
Emplois directs et indirects créés

en phase de construction (année-personne)



Emplois directs et indirects créés

en phase d'exploitation et selon le niveau de savoir des industries



Note :
Les investissements et la création d'emplois peuvent s'échelonner sur un certain nombre d'années au fur et à mesure que s'effectuent la construction et la mise en exploitation.



Henri A. Roy
Président du conseil, président-directeur général

Message du président

Le Rapport annuel de l'année 2002 n'est pas seulement le bilan d'une seule année. Il marque également le parachèvement du plan quinquennal 1998-2002 de la Société.

La SGF s'était engagée à investir 10 milliards de dollars dans l'économie du Québec avec des partenaires locaux et étrangers. Parallèlement, le rendement recherché par l'actionnaire devait au moins être égal au coût de ses emprunts. Finalement, nos partenariats avec l'entreprise privée devaient avoir comme finalité l'accroissement du PIB du Québec.

De 1998 à 2002, ce sont, en fait, 10,6 milliards de dollars que la SGF et ses partenaires du secteur privé ont investis dans l'économie québécoise par le biais de 221 projets. La part de la SGF en fonds propres s'élève à 2,3 milliards de dollars.

Au cours des cinq dernières années, une proportion de 61 % du capital investi par la SGF a été réalisée dans les secteurs des métaux et minéraux, des produits forestiers, de la chimie, de la pétrochimie, de la plasturgie et de l'énergie ainsi que dans le secteur de l'agroalimentaire. Quelque 31 % de ses capitaux propres ont été investis dans les secteurs de la santé et de la haute technologie, alors que la Société a consacré environ 8 % de ses fonds propres dans de nouveaux secteurs de développement : le transport, la machinerie, la logistique industrielle et le récréotourisme.

Le profil du portefeuille de la Société a ainsi passablement changé. La part de l'actif sectoriel de la SGF reliée aux secteurs dont les activités sont basées principalement sur les ressources naturelles est passée de 98 % à 79 % au cours de la période 1998-2002, celle des secteurs technologiques de 2 % à 16 % alors que les autres secteurs représentent maintenant une part de 5 %.

L'ensemble du territoire québécois a bénéficié des effets positifs des investissements de la SGF et de ses partenaires. Ainsi, alors que 40 % de ces investissements ont été réalisés sur les territoires de Montréal, de Laval et de la Capitale-Nationale, 29 % l'ont été dans les sept régions ressources, 14 % dans les régions centrales et 13 % ont touché à la fois plusieurs régions, où les activités des entreprises concernées y sont réparties. Enfin, 4 % des investissements, réalisés à l'extérieur du Québec, ont permis de générer des projets au Québec.

En cinq ans, les 221 projets réalisés par la SGF et ses partenaires représentent une valeur ajoutée au développement économique du Québec. Quelque 60 % des investissements se sont réalisés avec des partenaires provenant de l'extérieur du Québec. En 1998, on comptait 11 partenaires étrangers. Aujourd'hui, ils sont 70, provenant de 16 pays et de quatre continents, à avoir choisi le Québec pour développer leurs activités nord-américaines.

Le taux de rendement moyen de la Société a été de 1,1 % au cours de la période quinquennale, ce qui représente un manque à gagner important, en deçà des objectifs fixés.

Des facteurs conjoncturels, notamment l'effondrement mondial des valeurs liées aux technologies depuis deux ans et la fluctuation du prix des matières premières ont eu un effet négatif sur les résultats des dernières années. Non seulement ces facteurs ont-ils affecté les bénéfices d'exploitation des entreprises affiliées à la SGF, mais ils ont également entraîné des pertes de valeur de 130 millions de dollars sur des placements de capital de risque ainsi qu'une dévaluation d'actif net de près de 339 millions de dollars pour la période 1998-2002. Cependant, des gains nets sur disposition de placements de 356 millions de dollars ont permis d'amoindrir ces pertes.

La forte croissance des placements de la SGF au cours des dernières années fait qu'une part importante des capitaux propres investis, quelque 27 % à la fin de 2002, se trouvent dans des projets encore au stade de construction et d'implantation qui ne fournissent pas de rendement à court terme.

Nous pourrons donc mieux mesurer la performance de ces projets d'investissement ainsi que celle de l'ensemble des placements de la SGF au cours des prochaines années. Il est cependant très difficile de prévoir des améliorations de rendement à court terme.

LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2002

La SGF et ses partenaires ont réalisé au cours de l'année des investissements de 3,08 milliards de dollars dans 43 projets. La Société s'est engagée à y injecter des fonds propres totalisant 636 millions de dollars. De concert avec nos partenaires, nous évaluons que ces investissements entraîneront la création de 6 400 emplois directs et indirects en phase d'exploitation et 14 200 emplois (année-personne) directs et indirects en phase de construction.

Au chapitre des résultats financiers, la SGF a terminé l'année 2002 avec une perte nette de 172 millions de dollars, ce qui représente un rendement négatif de 7,4 %.

Ces résultats décevants sont principalement attribuables aux pertes de valeur sur certains placements de capital de risque et à des dévaluations d'actif, ainsi qu'aux mauvaises conditions des marchés des matières premières et à la chute des marchés boursiers, tout particulièrement dans les secteurs des biotechnologies et des technologies de l'information.

Des pertes de valeur totalisant 324 millions de dollars ont dû être enregistrées en 2002. Cela équivaut à une réduction de 12 % de l'ensemble de notre actif net. La suspension des activités de Métallurgie Magnola, attribuable à la chute des prix du magnésium, a entraîné une dévaluation de 70 % de l'actif net de cette entreprise, ce qui représente pour la SGF une perte de valeur de 172 millions de dollars. À cela s'ajoutent des provisions pour perte sur des placements, notamment dans Karbomont, Sol Plastiques et Mines Jeffrey, ainsi que des pertes de 63 millions de dollars découlant de la variation de la valeur marchande de ses placements de capital de risque.

Par ailleurs, la vente de certaines participations a généré en 2002 un gain de 220 millions de dollars. La presque totalité de ce gain découle de la vente d'un premier bloc de nos actions de Domtar et de la disposition de notre participation de 20 % dans Aluminerie Alouette.

La SGF a pour mission de développer l'économie du Québec. Pour atteindre cet objectif, la SGF a choisi de se concentrer sur des projets structurants qui nécessitent des investissements majeurs et qui s'échelonnent sur quelques années. À la fin 2002, des capitaux propres totalisant 637 millions de dollars étaient investis dans des projets qui sont encore au stade de développement et non productifs. Des investissements comme Interquisa Canada, Kruger Wayagamack, Papiers Gaspésia ou DSM Biologics sont à l'étape de la construction et ne génèrent aucun profit, ni pour nos partenaires du privé, ni pour la SGF.

En 2002, la revue des activités permet de constater que la SGF a réalisé des investissements porteurs dans pratiquement tous ses secteurs d'activité. La SGF est fière d'avoir été le moteur de développement de la renaissance de la pétrochimie québécoise. Les investissements successifs de l'espagnole CEPSA, de la texane Coastal et de l'anglo-hollandaise Shell ont créé à Montréal une filière importante en pétrochimie.

En transport, l'entente signée avec GM Canada s'appuie sur les forces reconnues du Québec dans la production de pièces légères en aluminium, magnésium et autres métaux légers d'avenir. Que ce soit dans le secteur forestier avec des partenaires majeurs comme Tembec ou Kruger, dans le domaine de la santé avec la néerlandaise DSM, ou encore dans l'industrie des hautes technologies avec la luxembourgeoise Circuit Foil, les investissements de la SGF s'avèrent structurants pour l'économie québécoise.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2003

En février dernier, le gouvernement du Québec avait approuvé un nouveau plan quinquennal de développement de la Société, pour la période 2002-2006. L'objectif principal était de soutenir le développement économique du Québec en investissant environ 12,7 milliards de dollars avec des partenaires privés dans des projets novateurs et structurants. La mise de fonds de la SGF à ces projets avait été établie à 3 milliards de dollars et le budget prévoyait en 2003 une souscription au capital-actions de 400 millions de dollars par l'actionnaire de la SGF.

Ce nouveau plan confirmait également le virage régional mis en place par la SGF dès les débuts de 2002. En effet, le projet ACCORD (Action Concertée de Coopération Régionale de Développement) implique la SGF, le gouvernement du Québec et 14 régions du Québec. Il vise à soutenir les milieux d'affaires régionaux dans leurs efforts pour mieux positionner leurs régions dans des créneaux industriels porteurs, tant en Amérique du Nord qu'à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, c'est dans un contexte économique mondial très incertain et volatile que le développement de projets s'est poursuivi au premier semestre de 2003. L'optimisme des marchés en début d'année s'est vite dissipé et les espoirs de voir nos principaux partenaires économiques reprendre la voie de la croissance se sont assombris. En milieu d'année, il devient difficile de prévoir des améliorations importantes des conditions de marché au deuxième semestre de l'année.

Dans une conjoncture économique plus difficile, où des risques de diminution de valeur de nos placements sont toujours présents, l'actionnaire de la SGF, le gouvernement du Québec, demande à la Société de revoir son plan quinquennal. La SGF entend donc, tout en respectant ses engagements passés, réévaluer son portefeuille de placements et réexaminer ses modes d'intervention. Après avoir connu une très forte croissance de ses investissements au cours des dernières années, la SGF amorce maintenant une phase de consolidation et sa réflexion portera sur l'évaluation des avenues les plus susceptibles de soutenir efficacement la croissance de l'économie du Québec, en partenariat avec le secteur privé.

Finalement, la SGF poursuivra en 2003 le travail entrepris sous la gouverne du comité de déontologie et de régie d'entreprise de son conseil d'administration dans le but de réviser ses structures et modes de fonctionnement en regard des nouvelles exigences et tendances en matière de régie d'entreprise.

REMERCIEMENTS

En terminant, nous désirons remercier les partenaires de la SGF pour leur confiance. Nous voulons également souligner le dévouement des membres du conseil d'administration et des divers comités consultatifs. Au cours de l'année 2002, madame Francine Allaire et messieurs Marc-André Bédard et Léon Courville ont quitté le conseil. Leur apport à la Société aura été précieux. Par ailleurs, le conseil d'administration a accueilli de nouveaux membres, soit messieurs Pierre Bernard, Jean Bienvenue, Michel Boivin, Normand Legault et Jean-Pierre Mortreux.

En avril 2003, la SGF a perdu une précieuse collaboratrice, madame Jacinthe Dauphin, présidente de SGF Chimie, décédée à l'âge de quarante-six ans. La SGF tout entière veut rendre hommage au travail accompli par Jacinthe Dauphin depuis 1993. Madame Dauphin laisse le souvenir d'une femme engagée, bâtisseuse et visionnaire du développement de la filière pétrochimique du Québec. Elle demeurera une grande source d'inspiration pour nous tous.

En mai 2003, monsieur Claude Blanchet quittait le poste de président du conseil ainsi que celui de président et chef de la direction de la SGF. Nous tenons à souligner de façon particulière le travail accompli par monsieur Blanchet qui, par son dynamisme et son enthousiasme, a su mettre en place l'équipe et la structure d'encadrement nécessaires à l'atteinte des objectifs d'investissement énoncés au plan quinquennal.

Enfin, nous exprimons notre gratitude aux employés qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leurs efforts pour soutenir les projets de la Société et réaliser les objectifs qu'ils s'étaient fixés. ■

Le président du conseil, président-directeur général,



Henri A. Roy

Revue des activités

CHIMIE, PÉTROCHIMIE, PLASTURGIE ET ÉNERGIE

Dans le secteur de la chimie, pétrochimie, plasturgie et énergie, l'événement marquant de l'année 2002 a été l'annonce de la création de PTT Poly Canada, la première usine d'envergure mondiale de PTT (polytriméthylène téréphtalate), en partenariat avec Shell Chemicals Canada. Fruit de plusieurs années d'efforts, ce projet nécessitera des investissements de plus de 200 millions de dollars et devrait créer 750 emplois directs et indirects, en plus des 1000 emplois (année-personne) générés durant les phases de construction et d'implantation. L'usine compte entrer en activité au début de 2004 et les prévisions de production annuelle s'élèvent à 95 000 tonnes métriques de PTT, un polymère utilisé dans la fabrication de fibres pour les textiles, les tapis, les vêtements, les pellicules plastiques et autres produits.

En 2002, les travaux de construction et d'aménagement des installations d'Interquisa Canada et de Pétrochimie Coastal se sont poursuivis. Le démarrage des activités des deux usines est prévu au cours du deuxième semestre de 2003.

En plasturgie, TechBlend a connu une nette amélioration de ses ventes et a démarré une deuxième ligne de production, terminant l'année en excellente position pour faire face à la croissance de la demande.

Dans le secteur de l'énergie, les volumes de stockage d'Intragaz ont été maximisés et un financement de 60 millions de dollars a été mis en place avec Dexia pour soutenir le développement de la société.

Deux entreprises du portefeuille de SGF Chimie ont dû cesser leurs activités en 2002 : Karbomont et Sol Plastiques. Des difficultés techniques persistantes dans le cas de Karbomont et des conditions de marché trop contraignantes auxquelles Sol Plastique devait faire face sont à l'origine de ces fermetures.

Malgré un contexte économique mondial difficile provoqué par l'augmentation des prix des matières premières et la diminution de la demande dans plusieurs secteurs, notamment les résines et la plasturgie, SGF Chimie a poursuivi ses efforts de prospection, ce qui lui a permis de signer 11 nouvelles ententes de principe au cours de 2002. La filiale de la SGF a démarré l'année 2003 avec 14 protocoles d'entente en portefeuille pour une valeur d'investissements potentiels de plus de 570 millions de dollars.

MÉTAUX ET MINÉRAUX

Au cours de l'exercice, SGF Minéral a investi près de 325 millions de dollars dans cinq projets qui ont entraîné des investissements totaux de plus de 1,6 milliard de dollars. Près de 2 200 emplois directs et indirects seront ainsi créés en phase d'exploitation et plus de 10 500 emplois (année-personne) en phase d'immobilisation et de démarrage.

L'événement marquant de 2002 a été la venue de la multinationale Alcan au sein du groupe de copropriétaires de l'Aluminerie Alouette (AAI). Au début de l'exercice, Alcan a acquis la participation de 20 % que détenait SGF Minéral dans l'Aluminerie. Cette transaction aura été déterminante pour Alouette dans l'obtention d'un bloc de 500 MW et lui aura permis d'envisager l'expansion de l'aluminerie. En cédant ses actions, la SGF a réalisé un gain sur cession de 94,2 millions de dollars. En juillet 2002, SGF Minéral était de retour dans le consortium à la suite de l'achat de la participation de 13,3 % de Kobe Aluminium Canada dans AAI. Les travaux d'expansion, qui feront passer la capacité de production de 245 000 tonnes à 550 000 tonnes, s'étendront jusqu'en février 2005. L'usine aura atteint son rythme de croisière vers décembre 2005.

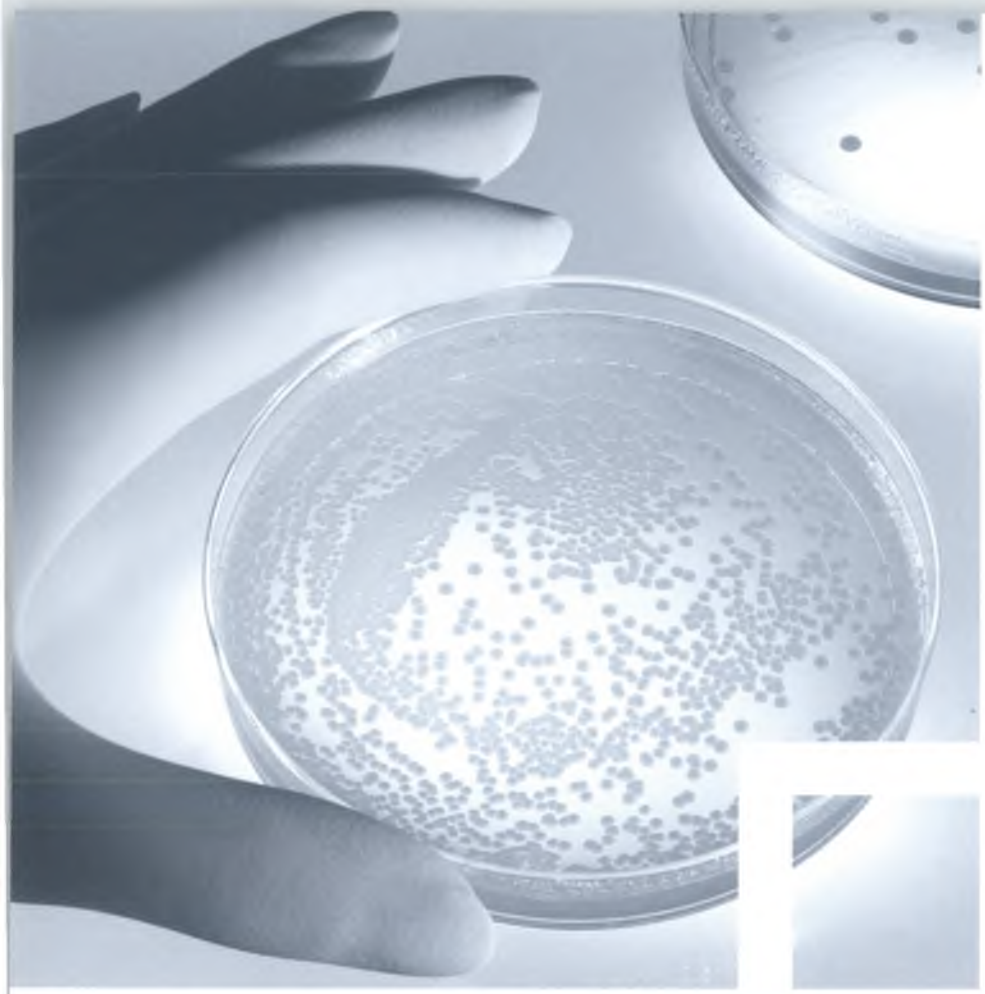
Durant l'année 2002, Métallurgie Magnola a continué à travailler pour atteindre la pleine capacité de production. D'importantes améliorations aux plans des activités et de l'entretien n'ont toutefois pas réussi à compenser un marché du magnésium et de ses alliages déprimé, résultant de changements structuraux majeurs dans l'industrie mondiale. La production croissante à faible coût de magnésium en Chine a permis aux producteurs chinois de s'accaparer 50 % du marché mondial du magnésium.

Au début de 2003, devant le peu d'espoir de voir la situation se corriger à moyen terme, le partenaire majoritaire de Métallurgie Magnola, Noranda, a pris la décision de suspendre les activités de Magnola. Pour la SGF, cette décision s'est traduite par l'inscription d'une charge de dépréciation afin de réduire de 172,2 millions de dollars sa part de la valeur comptable des actifs nets.

En avril 2002, SGF Minéral a disposé de sa participation dans l'usine de Phillips-Fitel, située à Rimouski. Après une association d'environ six ans avec The Furukawa Electric Co. Ltd., cette dernière a offert de racheter les actions que détenait SGF Minéral pour mieux intégrer cette usine au sein des activités du groupe japonais. Cette opération financière est caractéristique de la façon de faire de la SGF lorsque les investissements atteignent une certaine maturité.

En 2002, Raufoss Canada a poursuivi la construction de son usine de fabrication de bras de suspension en aluminium pour automobiles. À la fin de l'année, GM a conduit avec succès un premier test de certification des bras de suspension avant. Le démarrage des activités est prévu en 2003.

Trimag, une filiale à 100 % de la Société de développement du magnésium (SDM), a également poursuivi la construction de son usine de fabrication de tableaux de bord en magnésium. Au mois de janvier 2003, GM a mené avec succès les essais de qualification. La production est maintenant démarrée.



Valoriser des richesses

Qu'il s'agisse de matières premières abondantes, d'industries de pointe, de centres de recherche ou de personnel compétent, le Québec présente d'importantes avenues de développement économique dans plusieurs secteurs d'avenir.

Dans le secteur minier, SOQUEM, une filiale de SGF Minéral, a également obtenu des résultats reflétant l'état difficile du secteur minéral au Québec, nonobstant l'important potentiel que présente la découverte de nouvelles ressources minérales.

Au début de l'année 2002, une entente conclue avec Mines McWatters, ses fournisseurs et ses actionnaires, a conduit à la création de la société en commandite Sigma-Lamaque afin de relancer l'exploitation à ciel ouvert du gisement aurifère de la mine Sigma dont les activités avaient cessé en 2001. L'investissement de16,5 millions de dollars a permis la reprise des travaux miniers qui ont donné lieu à une première coulée d'or le 24 décembre 2002.

Le programme d'exploration réalisé à Niobec a permis d'augmenter les réserves de 21 % en 2002, réduisant ainsi les coûts d'exploitation de cette mine de niobium. Détentrice de la certification ISO 9002, la mine a obtenu la certification 14 001 au cours de la dernière année, pour son système de gestion environnementale.

Au 31 décembre 2002, la valeur marchande du portefeuille d'actions de Sodémex, dans lequel SOQUEM détient une participation de 50 %, s'élevait à 15,1 millions de dollars. En 2002, Sodémex a réalisé des investissements de l'ordre de 5,3 millions de dollars.

SOQUEM poursuit toujours très activement ses programmes d'exploration en Abitibi-Témiscamingue, dans la région de Chibougamau, sur la Côte-Nord et dans le Grand Nord du Québec. Le programme le plus important est sans contredit celui des diamants dans le Nord du Québec, dans lequel SOQUEM est partenaire à 50 %, avec Les Mines Ashton du Canada inc. À date, huit cheminées de kimberlite diamantifère ont été mises à jour et les résultats d'analyse et de tests de récupération sont fort encourageants. SOQUEM et son partenaire investiront près de 6 millions de dollars en 2003 pour poursuivre les travaux d'évaluation et de valorisation du potentiel diamantifère de la propriété.

PRODUITS FORESTIERS

SGF Rexfor a investi près de 33 millions de dollars dans l'industrie forestière, ce qui a permis de mettre en œuvre, en partenariat avec des sociétés québécoises, 11 projets répartis dans 8 régions du Québec et nécessitant des investissements de l'ordre de 177 millions de dollars. À terme, ces projets pourraient créer quelque 800 emplois directs et indirects en phase d'exploitation, et en consolider 1000 autres. La période de construction pourrait entraîner la création de près de 800 emplois (année-personne).

L'événement marquant en 2002 pour SGF Rexfor a été la vente de sa participation dans Domtar. D'abord, 8 millions d'actions achetées à l'automne 2001 ont été vendues au printemps 2002 permettant la réalisation d'un gain de près de 48,7 millions de dollars. La SGF a été heureuse de soutenir l'émission de Domtar qui faisait suite à l'acquisition par cette dernière de quatre usines de Georgia Pacific aux États-Unis. Par ailleurs, en décembre 2002, SGF Rexfor mettait en vente, avec la collaboration de Domtar, 18,2 millions d'unités, chaque unité comprenant une action et un bon permettant d'acheter une action en décembre 2003 à un prix déterminé. La première des deux étapes de la transaction aura généré un gain de 65,9 millions de dollars en 2002. Après 21 années de participation au capital de l'entreprise, la SGF a accompli sa mission de développement et de consolidation.

Au cours de l'exercice, la filiale de la SGF et son partenaire Tembec ont formé Produits forestiers Temrex réunissant la scierie de Saint-Alphonse, propriété de SGF Rexfor, et la scierie de Nouvelle appartenant à Tembec. Cette fusion permet de rehausser la compétitivité des deux scieries, consolide 200 emplois à Saint-Alphonse et Nouvelle et assurera une partie importante des approvisionnements de la société Papiers Gaspésia à Chandler. D'ailleurs, les travaux de modernisation de cette usine, débutés en 2002, sont en cours de réalisation en vue de la mise en production de papier couché haut de gamme en 2004.

Parallèlement, les travaux de mise en place d'une nouvelle machine à papier chez Kruger Wayagamack de Trois-Rivières se sont poursuivis intensivement en 2002. Le démarrage de l'usine, qui produira un papier couché ultra léger, est prévu à l'automne 2003.

En décembre 2002, Masonite International Corporation, le plus important fabricant de portes au monde, s'est porté acquéreur de 50 % du capital-actions de Sacopan, une entreprise produisant des panneaux de portes moulés localisée à Sacré-Cœur. Les deux partenaires initiaux (Boisaco et SGF Rexfor) demeurent actionnaires de l'entreprise à 25 % chacun. Cette transaction vient sécuriser le marché de Sacopan.

En 2002, SGF Rexfor a conclu la vente des actifs de sa filiale de Mont-Laurier, Les Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda inc. (PFBK), à un groupe d'acquéreurs régionaux. Cette transaction s'inscrit dans un contexte de développement de l'entreprise. L'entente prévoit des investissements au cours des prochaines années dans les domaines de la fabrication de produits à valeur ajoutée à partir du déroulage de tremble et de la production de composantes de bois. SGF Rexfor a joué un rôle important durant plus de 20 ans dans cette entreprise et est fière de ce qu'elle y a accompli, PFBK ayant fait l'objet d'un important programme de modernisation au cours des dernières années.

L'entreprise Préverco, impliquée dans la fabrication de bois de plancher, a racheté en cours d'année la participation de SGF Rexfor, laquelle datait de 1998. SGF Rexfor est heureuse d'avoir été associée à cette entreprise qui a connu un succès remarquable au cours des dernières années et avec laquelle elle a réalisé quatre projets d'investissement.

AGROALIMENTAIRE

En 2002, SGF Soquia a été un acteur important du développement d'entreprises québécoises des secteurs de l'agroalimentaire et des biotechnologies de pointe du secteur bioalimentaire.

Avec des mises de fonds de près de 40 millions de dollars qui ont généré plus de 165 millions de dollars d'investissements dans le secteur de la transformation alimentaire en 2002, SGF Soquia a rempli sa mission dans un contexte de consolidation des réseaux de distribution et des entreprises de transformation de produits alimentaires. L'important réinvestissement de SGF Soquia dans Olymel, finalisé dans les tout premiers jours de janvier 2003, démontre le type d'appui que SGF Soquia apporte à l'industrie de la transformation alimentaire.

L'investissement de 12 millions de dollars dans Warnex, en juillet 2002, constitue le type d'intervention que la filiale de la SGF souhaite réaliser pour contribuer au développement des biotechnologies de pointe du secteur bioalimentaire. Ces nouveaux fonds permettront à Warnex d'exploiter commercialement sa plate-forme technologique Genevision[MC], un système intégré de contrôle de la qualité destiné au marché agroalimentaire. La technologie Genevision[MC] pourrait ainsi devenir la norme en matière de sécurité sanitaire de la chaîne alimentaire et de l'environnement. Ce projet de 30,2 millions de dollars répond ainsi aux préoccupations de la population et de l'industrie.

Toujours dans le secteur des biotechnologies, Foragen, un fonds d'investissement pancanadien dans lequel SGF Soquia détient une participation de 33,3 %, a investi 2,7 millions de dollars dans deux sociétés québécoises en démarrage : Per Os Systèmes technologies inc. et Codéna inc.

Au cours de l'exercice, SGF Soquia a également mené une recherche active de nouvelles occasions d'affaires. Les quelque dix protocoles d'entente signés en 2002 représentent une valeur potentielle d'investissement de plus de 225 millions de dollars.

Tout en contribuant au développement économique des régions, SGF Soquia favorise la croissance par l'exportation et l'innovation, et soutient les chefs de file québécois dans leurs efforts pour percer de nouveaux marchés et pour atteindre une taille suffisante qui leur permette de faire face à la vive concurrence nord-américaine.

SANTÉ

Au cours de l'exercice, six projets ont été approuvés représentant des investissements potentiels de plus de 600 millions de dollars grâce à des mises de fonds propres de près de 152 millions de dollars. En phase d'exploitation, ils devraient créer 1 575 emplois directs et indirects et près de 800 emplois (année-personne) en phase de construction.

L'année 2002 a principalement été marquée par l'annonce du choix de Montréal pour le développement nord-américain de la multinationale néerlandaise DSM.

Les nouvelles installations comprendront quatre fermenteurs d'une capacité combinée de plus de 60 000 litres ainsi que toute l'infrastructure adjacente. Ces installations seront utilisées pour la production et la purification d'anticorps monoclonaux et de protéines recombinantes obtenues par des technologies à base de cultures de cellules de mammifères.

Ces molécules représentent une nouvelle génération de médicaments dans un segment de l'industrie pharmaceutique à forte croissance. L'usine sera de conception modulaire avec deux lignes de production de 30 000 litres chacune, ce qui la rendra flexible aux besoins du marché.

En outre, DSM Biologics a annoncé l'acquisition des droits d'utilisation d'une nouvelle ligne cellulaire développée par Crucell. Cette initiative renforcera la compétitivité de DSM Biologics parmi les CMO (Contract Manufacturing Organizations). Avec ce nouveau projet d'expansion de DSM Biologics, Montréal renforcera sa position de leader dans l'industrie de la biotechnologie.

De plus, SGF Santé a acquis une participation importante dans Phytobiotech (27,5 %), une jeune compagnie de Montréal qui a élaboré des technologies originales de cultures végétales et acquis un savoir-faire dans l'identification de nouvelles molécules originales en provenance d'espèces non encore exploitées pour leurs propriétés pharmacologiques.

Finalement, la filiale de la SGF a investi 40 millions de dollars dans Les Laboratoires Æterna, une compagnie de Québec spécialisée dans le développement de nouveaux traitements contre le cancer à base d'extraits de cartilage de requin. Cet investissement renforce considérablement la compétitivité d'Æterna, ce qui lui a permis d'acquérir la compagnie allemande Zentaris et d'ajouter ainsi à son pipeline plus de neuf nouveaux produits.

Au 31 décembre 2002, SGF Santé pouvait compter sur huit ententes de principe qui représentaient des investissements potentiels de 260 millions de dollars.

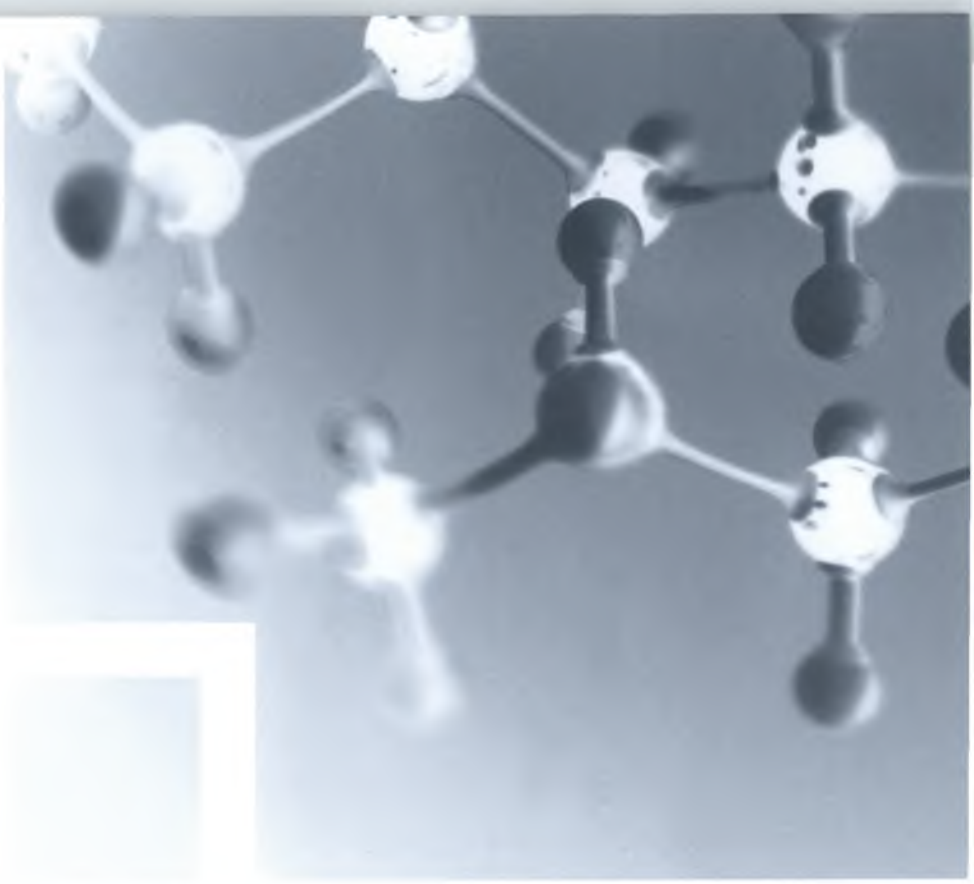
HAUTE TECHNOLOGIE

En 2002, SGF Tech a poursuivi ses efforts de développement dans différents secteurs reliés à la haute technologie : matériaux et composants électroniques, technologies d'affichage sur écrans plats, semi-conducteurs, optique/photonique, technologies de l'information et des télécommunications, divertissement et logiciels. Au cours de l'exercice financier 2002, SGF Tech a conclu six nouveaux partenariats totalisant 167 millions de dollars avec des mises de fonds propres de 43 millions de dollars.

Parmi eux, on retrouve Locus Dialogue, chef de file dans le marché des applications de reconnaissance vocale, qui crée, développe et distribue des produits permettant à ses clients d'offrir un accès téléphonique automatique en utilisant la parole. L'investissement de 7 millions de dollars sert à promouvoir l'expansion internationale de l'entreprise ainsi qu'à élargir le marché visé en offrant une gamme de produits étendue.

Au cours de l'exercice, SGF Tech a clôturé deux investissements engagés en 2001 : Spacebridge Corporation et ITF Technologies optiques.

Spacebridge Corporation, de Gatineau, conçoit des semi-conducteurs destinés principalement aux systèmes de télécommunication et de diffusion sans fil pour usages stationnaires, mais aussi aux stations à faisceaux hertziens point à point des réseaux cellulaires. L'investissement de 17 millions de dollars de SGF Tech vise principalement à assurer le financement adéquat des activités de recherche et développement, et de commercialisation de l'entreprise.



Mobiliser des partenaires

La SGF a su mettre sur pied un vaste réseau de partenaires locaux et internationaux. Un accès privilégié au financement pour les promoteurs québécois et une mine d'occasions d'affaires pour les investisseurs étrangers.

ITF Technologies optiques, une entreprise spécialisée en photonique, développe et met en marché des composants permettant de multiplier les signaux optiques qui circulent sur fibre optique. La filiale de la SGF y a investi 16 millions de dollars afin d'augmenter l'effort de recherche et développement de nouveaux composants optiques et de diversifier la gamme de produits. Cette prise de participation assurera la pérennité de cette entreprise reconnue comme un des principaux joyaux de l'expertise québécoise.

En 2002, SGF Tech s'est également engagée à investir dans deux fonds de capitaux de risque : Skypoint Capital Fund II, géré par Skypoint Corporation, recevra jusqu'à concurrence de 8 millions de dollars sur 10 ans tandis qu'Entrepia II, commandité par Entrepia Inc., recevra un maximum de 15 millions de dollars sur 10 ans. Bien qu'Entrepia se concentre sur les entreprises pouvant bénéficier d'une stratégie de commercialisation axée sur le Japon, les deux fonds investissent dans de jeunes entreprises du secteur des technologies de l'information et des communications en Amérique du Nord.

Par ailleurs, SGF Tech a réinvesti dans deux entreprises en portefeuille, Miranda Technologies et CinéGroupe Corporation, afin de poursuivre leurs efforts de développement.

À la fin de 2002, SGF Tech détenait 11 ententes de principe pouvant conduire à des investissements totaux de 270 millions de dollars, dont 115 millions de fonds propres de la SGF.

AUTRES SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT

TRANSPORT

Au cours de 2002, SGF Transport s'est engagée à investir 5,5 millions de dollars dans Amphitech International Inc., une société spécialisée dans la recherche et le développement de systèmes de détection d'obstacles pour les équipements de transport qui s'est élevée au rang de leader dans le secteur de la technologie des radars 35 GHz. Après plus de quatre ans de développement, l'entreprise s'apprête à commercialiser son premier produit pour le secteur des hélicoptères : le OASys. Amphitech est située à Laval et elle compte présentement 30 employés de haut calibre. Le projet actuel créera 35 emplois directs additionnels.

Au 31 décembre 2002, SGF Transport disposait d'un portefeuille comprenant trois ententes de principe d'une valeur de près de 425 millions de dollars.

Au début de 2003, la direction de la SGF a pris la décision de regrouper sous l'égide de SGF Transport toutes les activités reliées au développement des pièces automobiles en matériaux légers qui relevaient préalablement de SGF Minéral.

SGF Transport concentre désormais ses activités dans trois sous-secteurs précis : l'aéronautique, l'automobile et les véhicules spéciaux, le ferroviaire et le nautique.

La filiale de la SGF favorise les projets de consolidation d'entreprises locales, d'établissements de donneurs d'ordres et d'intégrateurs (Tier1) ou d'acquisition d'entreprises hors Québec par des compagnies locales afin de diversifier leur clientèle ou d'obtenir de nouvelles technologies, et ainsi de solidifier la chaîne d'approvisionnement de ces sous-secteurs respectifs.

Entente Québec-GM-SGF pour le développement de fournisseurs

L'entente entre le gouvernement du Québec, GM Canada et la SGF, dans laquelle celle-ci a joué un rôle de premier plan dans le cadre de la négociation et de la mise en œuvre, jette les bases sur lesquelles s'établira la croissance des fournisseurs automobiles du Québec. Cette entente positionne le Québec comme pôle d'excellence pour l'utilisation des matériaux légers dans la production automobile. L'utilisation accrue de ces matériaux constitue une tendance lourde qui définira les paramètres de fabrication des voitures de l'avenir.

En mars 2003, dans le cadre de l'entente « Québec-GM-SGF », la SGF a créé le Partenariat automobile Québec (PAQ inc.), une filiale de sa division SGF Transport. Le PAQ a pour mission d'agir comme guichet unique afin de coordonner les divers projets d'investissement dans le secteur automobile et de faciliter l'accès aux donneurs d'ordres. Il s'assure que tous les avantages et les programmes applicables du Québec sont mis en valeur et que les projets répondent aux véritables besoins de l'industrie.

LOGISTIQUE INDUSTRIELLE

En 2002, le secteur Logistique industrielle a affiché un excellent rendement principalement grâce à sa participation dans RONA. L'année a aussi été marquée par la mise en œuvre des projets découlant de ses investissements effectués en 2001 et l'approbation d'un projet visant à combler les besoins de l'industrie : des espaces d'entreposage adaptés, de qualité, à prix concurrentiel et disponibles rapidement.

RONA, dans laquelle SGF Logistique détient une participation de 7,5 %, a réalisé en 2002 un premier appel public à l'épargne qui a été très bien accueilli par les investisseurs tant institutionnels qu'individuels.

L'investissement dans RONA a également permis d'atteindre un autre objectif que la division s'était fixé lors de sa prise de participation : consolider et développer un réseau de distribution pancanadien géré au Québec. À cet égard, la politique d'achat de RONA conjuguée à l'étendue de son nouveau réseau, résultat de l'acquisition de Revy, permet aujourd'hui à plusieurs fabricants et fournisseurs québécois de pénétrer davantage le marché de l'Ouest canadien.

Pour Congébec, l'année 2002 a été synonyme d'expansion. Grâce à l'investissement de SGF Logistique, l'entreprise a complété l'agrandissement de son entrepôt de Québec ainsi que celui de Métro inc., et a terminé la construction de son nouvel entrepôt à Boucherville. Congébec est maintenant le deuxième plus important entreposeur frigorifique au Québec en termes de volume.

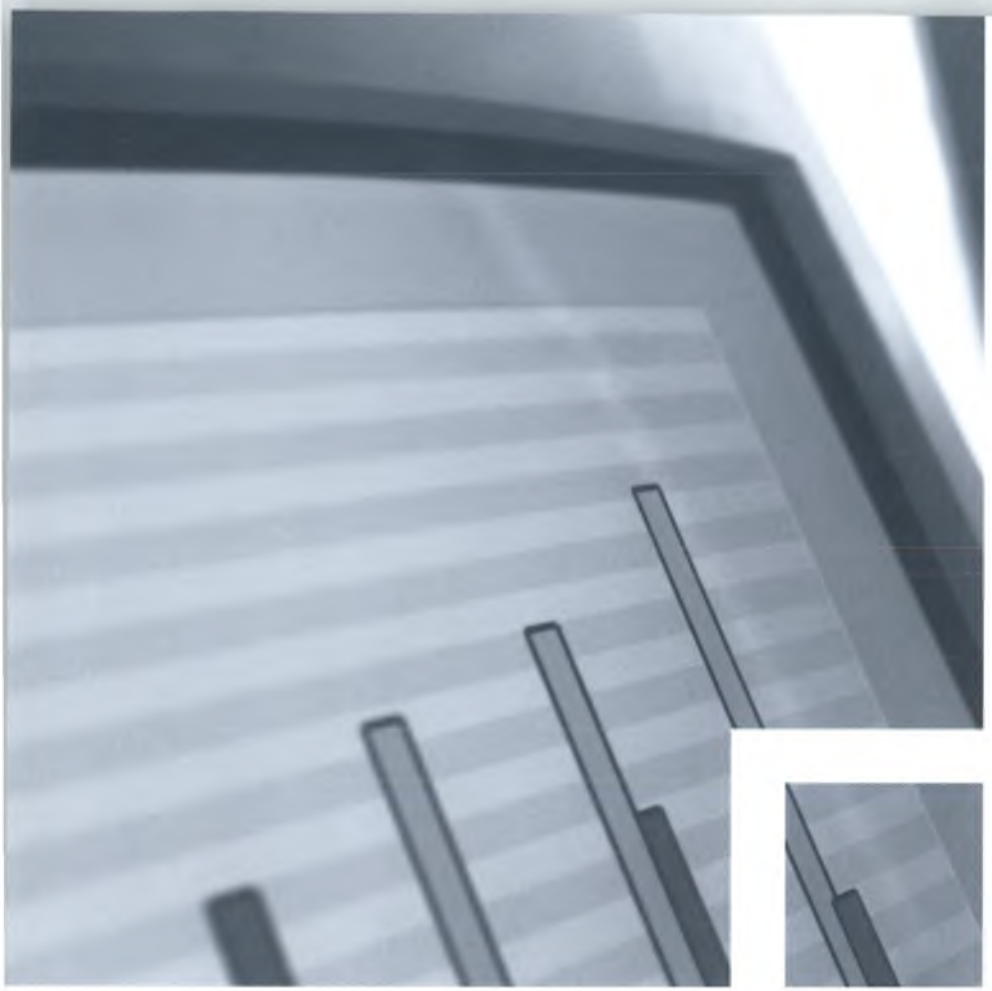
Deux mille deux aura été une année charnière pour Métro Canada Logistique dans laquelle SGF Logistique a investi 6,9 millions de dollars. L'entreprise, spécialisée dans la logistique intégrée, offre des services d'entreposage, de transport et de développement à un grand nombre de compagnies nord-américaines.

L'investissement de SGF Logistique a également permis à la compagnie de se positionner comme un des meilleurs prestateurs de services logistiques pour l'industrie des pâtes et papiers au Canada et de jeter les bases pour qu'elle devienne également un chef de file dans l'industrie alimentaire.

RÉCRÉOTOURISME

Au cours de l'exercice 2002, SGF Récréotourisme s'est engagée à investir 2,1 millions de dollars dans le Centre de thalassothérapie Aqua-Mer, à Carleton, en Gaspésie. L'investissement total de 12 millions de dollars permettra à Aqua-Mer de se positionner comme le principal chef de file de la thalassothérapie en Amérique du Nord. Le projet prévoit le développement d'un second centre de thalassothérapie à vocation internationale, la mise en valeur d'un site exceptionnel d'une superficie de deux millions de pieds carrés, en bordure de mer, et la construction du Grand Hôtel, haut lieu de détente et de remise en forme par la thalassothérapie.

Active en région, la filiale de la SGF a mené, avec la collaboration des ministères des Régions et du Tourisme du Québec, une importante étude qui a débouché sur l'élaboration d'un plan intégré d'investissements touristiques pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Priorisant des pôles touristiques à fort potentiel, SGF Récréotourisme cherche à développer une offre touristique de haute qualité en matière de centres de villégiature santé-nature et d'attractions touristiques majeures.



Rentabiliser des innovations

Une innovation sans commercialisation rapide n'a aucune plus-value. C'est pourquoi nos investissements visent un accès rapide aux marchés pour nos partenaires.

L'équipe de SGF Récréotourisme joue un rôle actif en planification stratégique afin d'assurer que tous les éléments requis soient assemblés dans un pôle touristique, facilitant ainsi la mise en œuvre de projets d'investissements. Au 31 décembre 2002, SGF Récréotourisme pouvait compter sur trois ententes de principe avec l'objectif de concrétiser des projets totalisant 377 millions de dollars.

MACHINERIE

Au cours de l'exercice 2002, SGF Machinerie a clôturé et mis en marche des projets totalisant des investissements de 51 millions de dollars, résultat de mises de fonds propres de près de 12 millions de dollars autorisés en 2001. De plus, trois protocoles d'entente représentant des investissements potentiels de 25 millions de dollars ont été signés durant l'année.

La filiale de la SGF et ses partenaires ont démarré en 2002 les travaux d'agrandissement de deux usines québécoises : celle d'Industrie Bodco, un fabricant d'équipements agricoles spécialisé dans la manutention des fumiers utilisés comme fertilisants organiques, et celle du Groupe ECI, un leader mondial dans la conception et la fabrication de systèmes isolants, de systèmes antibalistiques, d'isolateurs et de traversées électriques destinés aux équipements de production, de transport et de distribution d'énergie électrique et d'équipements reliés à la défense nationale.

L'investissement de la SGF dans le projet d'Industrie Bodco s'est élevé à 5 millions de dollars alors que celui lié au projet du Groupe ECI s'est élevé à 3,5 millions. Ces investissements, qui pourraient créer quelque 300 emplois directs d'ici 2005, ont permis aux deux entreprises de rapatrier au Québec l'expertise d'entreprises européennes et américaines en matière d'ingénierie et de fabrication d'équipements électriques et de machinerie agricole.

États financiers

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

L'exercice 2002 complète la période de cinq ans couverte par le plan quinquennal 1998-2002. Pendant cette période, l'actif total de la SGF est passé de 1 757,0 millions de dollars à 3 168,0 millions de dollars et ses capitaux propres de 1 245,0 millions de dollars à 2 336,0 millions de dollars. Les investissements annuels, de 118,0 millions de dollars en 1998, se sont chiffrés à plus de 600,0 millions de dollars pour l'année 2002. Au total, pour les cinq années du plan, ils ont atteint 2 300,0 millions de dollars. La SGF a vu son portefeuille d'investissements, qui comptait 63 participations en 1998, s'accroître pour atteindre 145 participations à la fin de 2002 (voir *tableau des entreprises par méthode de comptabilisation*).

Le rendement comptable de la SGF correspond au bénéfice net de la période en proportion des capitaux propres moyens. Pour l'exercice 2002, qui fut particulièrement exigeant pour plusieurs sociétés du portefeuille, la SGF a enregistré une perte nette de 171,6 millions de dollars, soit un rendement négatif de 7,4 %. Cette performance est principalement attribuable au ralentissement économique, à d'importantes tendances défavorables dans certains secteurs industriels, à la chute des marchés boursiers et à l'importance relative des capitaux consacrés à des projets en développement. En effet, 637,0 millions de dollars, ou 27 % des capitaux propres au 31 décembre 2002, étaient consacrés à des projets en construction, en démarrage ou qui en sont à leurs premières années d'exploitation. La SGF affiche un taux de rendement moyen de 1,1 % pour les cinq dernières années et de 6,8 % pour les dix dernières années.

Les frais d'exploitation encourus en 2002 pour la poursuite du plan de développement demeurent stables en proportion de l'actif net consolidé, soit 1,5 %, ce qui représente un taux qui se compare avantageusement à d'autres sociétés œuvrant dans le domaine de l'investissement.

ENTREPRISES PAR MÉTHODES DE COMPTABILISATION

La SGF est beaucoup plus qu'un simple investisseur. Elle joue un rôle important dans l'économie québécoise sous forme de partenariats avec ses co-investisseurs. Cette relation unique se répercute, entre autres, sur ses résultats financiers. En d'autres termes, l'influence qu'exerce la SGF au plan des grandes orientations stratégiques, du développement, des investissements, des financements, de l'élaboration des budgets annuels et même, de manière exceptionnelle, au chapitre des activités d'exploitation, détermine la méthode de comptabilisation.

Lorsque la SGF détient le contrôle exclusif sur une entreprise, celle-ci est reconnue comme une *filiale de la SGF* et tous les postes de ses états financiers sont intégrés à ceux de la Société. Au 31 décembre 2002, la SGF contrôlait ainsi 10 filiales.

Dans la plupart des cas, la SGF est actionnaire minoritaire des sociétés, tout en jouissant parfois d'un pouvoir réel d'orientation dans un contexte de contrôle conjoint. Ces sociétés étant alors considérées comme des *coentreprises* de la SGF, cette dernière consolide à ses états financiers tous les postes comptables en proportion de sa participation au capital. En 2002, la SGF comptait ainsi 36 coentreprises.

La SGF possède aussi des placements dans des sociétés satellites sur lesquelles elle exerce une influence notable. Chaque année, la Société comptabilise sa part des bénéfices nets de ces entreprises et ajuste en conséquence la valeur de ces placements dans son bilan. En 2002, 32 placements figuraient dans cette catégorie.

Certains investissements, particulièrement dans les secteurs Santé et Haute technologie, s'apparentent à des placements en *capital de risque*, puisque leur valeur n'est pas toujours associée aux résultats annuels. La SGF possède des participations dans 22 entreprises de ce type, évaluées à la juste valeur marchande.

Enfin, d'autres *placements à long terme*, comptabilisés au coût, reflètent l'influence relativement plus faible de la Société dans 45 entreprises, dont les résultats ne sont pas ajoutés à ceux de la SGF.

Le tableau suivant catégorise tous les placements de la SGF, par méthode de comptabilisation et par secteur d'activité. Les bandes blanches indiquent les nouveaux placements de l'année 2002.

ENTREPRISES PAR MÉTHODE DE COMPTABILISATION

Au 31 décembre 2002

	FILIALES	COENTREPRISES	SATELLITES	CAPITAL DE RISQUE	COÛT
PRODUITS FORESTIERS					
Rexforêt inc.	•				
Sacopan inc.		•			
Kruger Wayagamack inc.		•			
Temlam inc.		•			
La Cie J. Ford limitée		•			
Papiers Gaspésia, s.e.c.		•			
Produits forestiers Temrex, s.e.c.		•			
MDF La Baie inc.			•		
Domtar inc.			•		
Denharco inc.			•		
F.F. Soucy, Inc. et Associés, s.e.c.			•		
Technologie Elcorsy inc.					•
Autres (9)					•
MÉTAUX ET MINÉRAUX					
Albecour inc. (Aluminerie Alouette)	•				
Soquem inc.	•				
Explo-Zinc inc.	•				
Sigma-Lamaque, s.e.c.		•			
Sitec, s.e.c.			•		
Corporation Copper Rand inc.			•		
Sodémex, s.e.c.				•	
Autres (13)					•
Mag-Nat Métallurgie inc.	•				
Corus, s.e.c.		•			
IntrAl, s.e.c.		•			
Neuman U.S.A. Ltd		•			
Neuman Aluminium Canada, s.e.c.		•			
Pièces automobiles Raufoss Canada, s.e.c.		•			
Société de développement du Magnésium, s.e.c.			•		
Altex Extrusion inc.			•		
Groupe ADF inc.			•		
Autre (1)					•
CHIMIE, PÉTROCHIMIE, PLASTURGIE ET ÉNERGIE					
Soquip Énergie inc. :	•				
Soc. de Cogénération St-Félicien, s.e.c.		•			
Intragaz, s.e.c.		•			
Optigaz inc.		•			
Autres (3)	•	•			
Composites VCI inc.	•				
Pétromont, s.e.c.		•			
Petresa Canada inc.		•			
Pétrochimie Coastal, s.e.c.		•			
Interquisa Canada, s.e.c.		•			
Aquapac, s.e.c.		•			
Le Groupe Lavergne inc.		•			
PTT Poly Canada, s.e.c.		•			
Kemfor, s.e.c.		•			
Techblend, s.e.c.			•		
Silicycle inc.			•		
RTICA Corporation					•

	FILIALES	COENTREPRISES	SATELLITES	CAPITAL DE RISQUE	COÛT
AGROALIMENTAIRE					
Centre d'insémination porcine du Québec (C.I.P.Q.) inc.	•				
C.D.M.V. inc. (Centre de distribution de médicaments vétérinaires inc.)	•				
Canneberges Atoka inc.			•		
Aliments Carrière inc.			•		
Les Entreprises Champost inc.			•		
Les Fruits Bleus inc.			•		
Gestion Groupe R.T. (1996) ltée			•		
La Maison du Gibier inc.			•		
Atrium Biotechnologies inc.			•		
Olymel, s.e.c.			•		
Usine de Congélation de Newport			•		
Biopharmacopae Design International inc.			•		
Warnex inc.			•		
Foragen Technologies, s.e.c.				•	
Saputo inc.					•
Autres (14)			•		•
HAUTE TECHNOLOGIE					
Groupe Moli-Flex White, s.e.c.		•			
Circuit Foil America, s.e.c.		•			
NSI Global inc.			•		
Technologies Miranda inc.			•		
Hemera Technologies inc.			•		
Corporation CinéGroupe			•		
Locus Dialogue inc.			•		
Goal Semiconductor inc.				•	
Domosys Corporation				•	
Alis Technologies inc.				•	
CDT Acquisitions Corporation				•	
Le Groupe Fox inc.				•	
GTI V, s.e.c.				•	
Telops inc.				•	
SpaceBridge Semiconductor Corporation				•	
ITF technologies optiques inc.				•	
Skypoint Telecom Fund II LP				•	
8 x 8 inc.					•

	FILIALES	COENTREPRISES	SATELLITES	CAPITAL DE RISQUE	COÛT
SANTÉ					
H3 Pharma inc.		•			
DSM Biologics Holdings inc.		•			
Bio-Inova Sciences de la vie Amérique du Nord inc.		•			
Draxis Pharma inc.		•			
Andromed inc.			•		
Groupe Lysac inc.			•		
Theratechnologies inc.					•
Les Laboratoires Æterna inc.					•
Corporation Haemacure				•	
Celmed BioSciences inc.				•	
Infectio Diagnostic (IDI) inc.				•	
Cryocath Technologies inc.				•	
Bio Artificial Gel Technologies inc. (BagTech inc.)				•	
Procrea BioSciences inc.				•	
GeneChem Thérapeutiques, s.e.c.				•	
Phytobiotech inc.				•	
SkyePharma PLC					•
Autre (1)					•

AUTRES SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT

	FILIALES	COENTREPRISES	SATELLITES	CAPITAL DE RISQUE	COÛT
MACHINERIE					
Turbocor inc.		•			
Industrie Bodco inc.		•			
ECI Composites inc.					•
TRANSPORT					
Groupe René Matériaux Composites inc.		•			
Le Groupe Amphi-Tech International inc.					•
LOGISTIQUE INDUSTRIELLE					
Congébec Logistique inc.		•			
Métro Canada Logistiques inc.		•			
RONA inc.					•
DIVERS					
Investissements Novacap inc.				•	
Novacap II, s.e.c.				•	

RÉSULTATS CONSOLIDÉS : COMPARAISON DES RÉSULTATS DE 2002 ET DE 2001

La perte nette consolidée de la Société se chiffre à 171,6 millions de dollars comparativement à une perte nette consolidée de 88,3 millions de dollars en 2001, soit un écart défavorable de 83,3 millions de dollars. Cette diminution de la rentabilité est principalement attribuable à la dévaluation de la participation de la SGF dans l'usine de magnésium, au ralentissement et à l'incertitude économiques, surtout aux États-Unis et en Europe, qui ont eu des impacts importants dans certains secteurs industriels et sur le prix des matières premières. En outre, la SGF consacre d'importants capitaux à des projets en développement.

La ventilation par secteur se résume comme suit :

(en millions de dollars)	**2002**	2001 redressé (1)	Écarts
Bénéfice net (perte nette) sectoriel			
Produits forestiers	**123,7**	24,4	99,3
Métaux et minéraux	**(99,9)**	11,2	(111,1)
Chimie, pétrochimie, plasturgie et énergie	**(59,8)**	(24,8)	(35,0)
Agroalimentaire	**8,0**	2,8	5,2
Haute technologie	**(72,1)**	(57,9)	(14,2)
Santé	**(48,9)**	(15,5)	(33,4)
Autres secteurs de développement	**2,1**	(17,8)	19,9
Sous-total	**(146,9)**	(77,6)	(69,3)
Activités corporatives	**(24,7)**	(10,7)	(14,0)
Total	**(171,6)**	(88,3)	(83,3)

(1) Redressement des données de 2001. Les chiffres comparatifs 2001 ont été redressés pour refléter l'effet de l'adoption des recommandations modifiées de l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant la comptabilisation de la conversion des devises. (Voir note 2 des états financiers consolidés)

Produits forestiers

SGF Rexfor a dégagé un bénéfice net de 123,7 millions de dollars en 2002 comparativement à 24,4 millions de dollars en 2001. Cette augmentation de 99,3 millions de dollars découle principalement d'un gain de 114,6 millions de dollars réalisé sur la disposition partielle de la participation de SGF Rexfor dans Domtar inc. Quelque 8 millions d'actions ont été vendues en mai 2002 pour un gain de 48,7 millions de dollars; et en décembre 2002, dans le cadre d'une transaction marquant le début d'un désinvestissement complet, un bloc de 18,2 millions d'actions, accompagnées de bons de souscription portant sur autant d'actions, a également été vendu, pour un gain de 65,9 millions de dollars.

Sur le plan de l'exploitation, les résultats de SGF Rexfor indiquent un écart défavorable de 15,3 millions de dollars par rapport à 2001, essentiellement attribuable aux conditions de marché. En effet, l'exercice 2002 a été marqué par une baisse des prix (les prix de vente moyens ont été parmi les plus bas depuis une dizaine d'années) et par une baisse de la demande, surtout aux États-Unis. Pour Domtar, l'effet de ces baisses a été compensé par l'apport de quatre nouvelles usines aux États-Unis, comptabilisé pour 12 mois en 2002 par rapport à 5 mois en 2001, de même que par l'impact de programmes rigoureux d'amélioration de la qualité et de la rentabilité. De sorte que Domtar a enregistré des résultats comparables à ceux de l'exercice précédent. La part de SGF Rexfor du bénéfice de Domtar a cependant diminué de 4,7 millions de dollars, reflétant la diminution de sa participation, qui est passée de 19,6 % en 2001 à 16,0 % en 2002. Au 31 décembre 2002, la participation de SGF Rexfor dans Domtar était de 7,98 %.

Les prix de certains produits forestiers ont donné des signes de redressement au début de l'exercice 2003 mais l'économie américaine, dont la croissance a considérablement ralenti, demeure une source d'incertitude. La situation financière et stratégique des producteurs canadiens de produits forestiers est généralement saine. Cependant, une appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats des exportateurs canadiens. Les conditions de marché demeurent exigeantes, particulièrement dans le domaine du bois d'oeuvre.

Métaux et minéraux

SGF Minéral affiche une perte nette de 99,9 millions de dollars en 2002, soit un écart défavorable de 111,1 millions de dollars par rapport au bénéfice de 11,2 millions de dollars enregistré l'année précédente. Ce résultat est largement attribuable à des provisions reliées à des dévaluations et des radiations d'actifs qui totalisent 191,2 millions de dollars, lesquelles n'ont été compensées qu'en partie par un gain sur disposition de 94,2 millions de dollars, réalisé lorsque SGF Minéral a cédé à Alcan sa participation indivise de 20 % dans l'Aluminierie Alouette.

SGF Minéral a notamment dévalué de 172,2 millions de dollars sa part de l'actif net relié à une usine de magnésium, dont les activités ont été suspendues au début de 2003. Cette décision découle essentiellement de la baisse des prix du magnésium sur le marché mondial, alors que la Chine, auparavant absente de la production de magnésium, s'y est taillée une part de marché de 50 % en vendant à des prix nettement inférieurs au coûts de production occidentaux. Au 31 décembre 2002, la valeur comptable de l'investissement de SGF Minéral dans cette usine était de 75 millions de dollars.

La conjoncture prévalant sur le marché de l'amiante et les problèmes en découlant quant au financement de la construction d'une mine souterraine ont amené Mines Jeffrey à cesser ses activités et à se placer sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers. SGF Minéral a donc radié la totalité de sa participation de 16,7 millions de dollars dans cette entreprise.

Au chapitre des résultats de l'ensemble des participations du secteur, on note un écart net défavorable de 14,1 millions de dollars en 2002, dont une grande partie est attribuable à la

participation de SGF Minéral dans Le Groupe ADF. La situation du Groupe ADF a entraîné un écart défavorable de 11,7 millions de dollars par rapport à l'année précédente en raison de la comptabilisation de provisions relatives aux coûts supplémentaires encourus dans l'exécution de certains contrats et de la faiblesse persistante du marché nord-américain des superstructures en acier. En outre, à la suite du rachat de la participation de Kobe Aluminium Canada, la SGF Minéral est demeurée partie dans l'Aluminerie Alouette. De ce fait, ses résultats demeurent exposés aux conditions du marché de l'aluminium. Or, dans l'aluminium primaire, la demande est faible, les stocks sont élevés et la Chine a également élargi sa présence sur ce marché. Le prix obtenu par Albecour (LME moyen comptant) est passé de 65,5¢ US/livre en 2001 à 63,4 ¢ US/livre en 2002.

Chimie, pétrochimie, plasturgie et énergie

SGF Chimie a terminé l'exercice avec une perte de 59,8 millions de dollars en 2002, par rapport à une perte de 24,8 millions de dollars en 2001, un recul de 35,0 millions de dollars.

Les conditions économiques du domaine de la pétrochimie sont demeurées exigeantes en 2002. Les ventes et les prix ont eu tendance à diminuer, poursuivant la tendance amorcée en 2001, et ce dans presque tous les secteurs et sur tous les marchés géographiques. Ces facteurs défavorables ont été compensés en partie par des améliorations de productivité et des diminutions des coûts de certaines matières premières et de l'énergie. Pétromont a affiché une augmentation de la contribution marginale, qui est passée de 8,5 ¢ US/livre en 2001 à 10,8 ¢ US/livre en 2002, après avoir résolu certains problèmes techniques qui avaient affecté les résultats de l'exercice précédent. Pour SGF Chimie, les résultats des participations ont représenté une amélioration de 5,5 millions de dollars par rapport à l'année précédente, principalement attribuable à la performance de Pétromont. Cependant, des provisions de 40,5 millions de dollars ont été prises à la suite de la décision de cesser les opérations de Karbomont et de Sol Plastiques. Dans le cas de Karbomont, des difficultés techniques persistantes, malgré des modifications apportées aux équipements de production, ont empêché une production constante et modifié les paramètres financiers du projet. Quant à Sol Plastique, un marché plus fragmenté que prévu ne permettait pas de générer des ventes suffisantes pour que l'entreprise puisse faire face à ses obligations financières.

Agroalimentaire

Le bénéfice net de SGF Soquia s'établit à 8,0 millions de dollars, une augmentation de 5,2 millions de dollars par rapport à 2,8 millions de dollars l'année précédente. Cette augmentation s'explique par l'impact favorable de l'acquisition par Atrium Biotechnologies, en juillet 2001, de ce qui est maintenant sa filiale Unipex. Elle est aussi attribuable aux résultats d'Olymel, cette dernière ayant bénéficié, entre autres, des prix du porc et de l'intégration de l'usine de Red Deer, acquise en 2001.

Haute technologie

Pour une deuxième année consécutive, les conditions prévalant dans le domaine de la haute technologie, et notamment des technologies de l'information et des semi-conducteurs, ont été difficiles. La demande pour des équipements de réseaux de communication, entre autres, a continué de baisser à cause du ralentissement économique et des difficultés financières qui touchent de nombreuses entreprises. En outre, on constate encore un excédent de capacité de réseau. En conséquence, les entreprises du portefeuille de SGF Tech ont connu une autre année exigeante et ont vu leur rentabilité souffrir. SGF Tech affiche une perte nette de 72,1 millions de dollars en 2002, par rapport à une perte nette de 57,9 millions de dollars en 2001, soit un écart défavorable de 14,2 millions de dollars. Le portefeuille des placements en capital de risque, évalué à la juste valeur marchande, a entraîné une perte non réalisée de 24,7 millions de dollars en 2002, ce qui représente une baisse de 23 % de la valeur de ce portefeuille et fait suite à une baisse de 35 % en 2001.

Santé

SGF Santé affiche une perte de 48,9 millions de dollars en 2002 par rapport à une perte de 15,5 millions de dollars en 2001, un écart défavorable de 33,4 millions de dollars. Ce dernier est principalement attribuable au portefeuille de capital de risque, lequel représente plus de 45 % de l'actif net de SGF Santé. Ces placements sont évalués à la juste valeur marchande et ont souffert de la conjoncture défavorable. Les entreprises de biotechnologie ont été particulièrement touchées, l'indice sectoriel du NASDAQ diminuant de 44 % en 2002. SGF Santé a inscrit une perte non réalisée sur le portefeuille du capital de risque de 39,6 millions de dollars, par rapport à 11,2 millions de dollars en 2001, soit une baisse de valeur de 41 % de ce portefeuille, par rapport à 12 % en 2001. De plus, plusieurs sociétés du secteur ont continué à investir en recherche et développement, et donc à encourir des dépenses, en vue d'accélérer leur passage en mode commercial.

Autres secteurs de développement

Les résultats des secteurs machinerie, récréotourisme, transport, logistique industrielle, de même que l'investissement de la Société dans Novacap se sont traduits par un bénéfice de 2,1 millions de dollars en 2001, par rapport à une perte de 17,8 millions de dollars en 2001, un revirement de 19,9 millions de dollars. Il faut noter que le retournement ne serait que de 6,7 millions de dollars si l'on faisait abstraction de la perte reliée à Métaforia, comptabilisée en 2001. L'écart favorable est surtout attribuable aux résultats de RONA, de même qu'à un gain sur dilution réalisé au moment du premier appel public à l'épargne de cette entreprise. La forte augmentation des résultats de RONA reflète la croissance interne de la compagnie, les synergies d'intégration de l'acquisition de Revy en 2001 et l'amélioration des marges d'exploitation.

Activités corporatives

L'augmentation qu'on note au chapitre des dépenses liées aux activités corporatives découle en majeure partie de la comptabilisation d'un revenu inhabituel en 2001, lequel creuse artificiellement l'écart entre les deux exercices. En effet, la SGF est parvenue en 2001 au règlement favorable d'un contentieux datant de plusieurs années. Ce règlement a permis à la SGF d'éliminer une provision qu'elle maintenait relativement à des engagements envers la société touchée, dont elle n'était plus actionnaire, et de réaliser un encaissement, le tout représentant un impact favorable de 8,0 millions de dollars pour la SGF. En outre, la SGF a subi une augmentation substantielle eu égard à la taxe sur le capital, compte tenu de liquidités élevées en fin d'exercice, et a encouru d'autres dépenses reliées à des projets spéciaux.

SITUATION FINANCIÈRE ET LIQUIDITÉS

L'actif consolidé est passé de 3 001,6 millions de dollars, à la fin de 2001 à 3 168,1 millions de dollars, au 31 décembre 2002, soit une croissance de 5,5 %. Cette année encore, les acquisitions d'entreprises, de placements à long terme et les projets de construction menés par des sociétés en stade de démarrage se sont poursuivis de façon accrue. Toutefois, cette croissance a été atténuée par la disposition d'entreprises et des dévaluations d'actif. Les capitaux propres au 31 décembre 2002 se situent à 2 335,8 millions de dollars, comparativement à 2 332,5 millions de dollars, en 2001.

FLUX DE TRÉSORERIE :

La SGF dispose au 31 décembre 2002, de liquidités de 374,5 millions de dollars, soit une hausse de 291,0 millions de dollars par rapport à l'année 2001. Cette augmentation s'explique essentiellement par le produit de la vente de 18,2 millions d'actions de Domtar (accompagnés de bons de souscription portant sur autant d'actions) pour la somme de 286 millions de dollars vers la fin de l'année.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION :

L'année 2002 se termine avec un déficit de 15,2 millions de dollars au chapitre des liquidités reliées aux activités d'exploitation, reflétant un exercice particulièrement difficile, en particulier dans les secteurs de la foresterie, de la chimie, de la pétrochimie, de la plasturgie, de l'énergie, de la haute technologie et de la santé.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT :

Le montant net imputé aux activités d'investissement est de 11,5 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002. Ce montant représente la différence entre les acquisitions d'entreprises, les nouveaux placements à long terme et les dépenses en immobilisations et le produit généré par la réalisation d'entreprises et des placements à long terme.

- Les acquisitions d'entreprises et de placements s'élèvent à 311,6 millions de dollars pour l'année, dont 146,0 millions de dollars ont été consacrés à l'acquisition d'une participation de 13,33 % dans le projet Aluminerie Alouette. En outre, des investissements d'envergures ont été effectués dans l'économie du savoir, soit 31 % des sommes consacrées à des acquisitions pendant l'exercice.
- Les acquisitions de nouvelles immobilisations corporelles s'élèvent à 386,5 millions de dollars. Ceci reflète les investissements en capital visant la construction des usines d'Interquisa et PTT Poly Canada dans le secteur chimie, pétrochimie, plasturgie et énergie (200,7 millions de dollars) et les usines de Kruger et de Gaspésia dans le secteur des produits forestiers (57,7 millions de dollars). De plus, des dépenses en immobilisations ont été effectuées pour accroître la capacité de production des sociétés en exploitation, notamment Albecour et DSM Biologics Holdings. Au 31 décembre 2002, la Société s'est engagée à faire l'acquisition d'immobilisations corporelles et l'achat de services et de matières premières totalisant 502,0 millions de dollars au cours des prochains exercices.
- Le produit résultant des réalisations d'entreprises et de placements s'élèvent à 741,0 millions de dollars. Il découle principalement de la vente de 20 % de Aluminerie Alouette, des actions de Domtar et de la vente d'actifs de Produit Forestier Bellerive Ka'N'enda.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT :

Les activités de financement ont entraîné des recettes nettes de 317,7 millions de dollars en 2002. Ces liquidités découlent à la fois de l'émission d'actions ordinaires et des augmentations nettes de la dette à long terme au cours de l'exercice.

- L'actionnaire a souscrit et payé 20 millions d'actions ordinaires au prix de 10,00 $ chacune, soit la somme de 200 millions de dollars. Ainsi, d'un capital autorisé, à la suite des dernières modifications législatives de 1998, de 2 925,0 millions de dollars l'actionnaire a contribué, depuis l'origine de la SGF, à 2 173,3 millions de dollars laissant un solde disponible de 751,7 millions de dollars.
- L'augmentation de la dette à long terme de 110,2 millions de dollars provient essentiellement des emprunts contractés pour financer la construction ou l'accroissement de production de plusieurs usines, net des remboursements de la dette de certaines participations, telle que celle d'Albecour, société qui détenait la participation indivise de 20 % dans Aluminerie Alouette. Au 31 décembre 2002, la société disposait de 362,0 millions de dollars en capitaux inutilisés sur ses lignes de crédit, tandis que la tranche à moins d'un an de la dette à long terme s'élevait à 90,1 millions de dollars.

Rapport de la direction et des vérificateurs

À l'actionnaire de la Société générale de financement du Québec

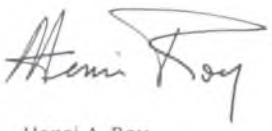
Dans l'exercice de ses responsabilités, le conseil d'administration de la Société générale de financement du Québec a délégué la préparation de ses états financiers consolidés à ses dirigeants.

Les états financiers consolidés de l'exercice 2002 ont été vérifiés par les vérificateurs indépendants de la Société, PricewaterhouseCoopers s.r.l., avant d'être soumis au conseil d'administration qui les a approuvés sur recommandation du comité de vérification dûment constitué et mandaté.

La direction est d'avis que ces états ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus en tenant compte, dans les limites raisonnables, de tous les éléments importants dans le cadre des conventions comptables mentionnées aux notes afférentes.

L'information présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers ci-joints.

Le président du conseil,
président-directeur général,



Henri A. Roy

Le premier vice-président et
chef de la direction financière,



Dino Fuoco

Le 10 juin 2003

À l'actionnaire de la Société générale de financement du Québec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la **Société générale de financement du Québec** au 31 décembre 2002 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V – 5.01), nous déclarons que, à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, à l'exception des modifications de conventions comptables décrites à la note 2.



Comptables agréés
Montréal (Québec)
Le 25 mars 2003

Résultats consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002

(en milliers de dollars)	**2002**	2001 (redressé-note 2 a))
CHIFFRE D'AFFAIRES (note 4)	**969 689**	879 031
CHARGES D'EXPLOITATION		
Coût des produits vendus et des services	**819 564**	721 336
Frais généraux et frais de vente et d'administration	**156 785**	128 041
Amortissement et épuisement	**58 317**	57 601
Perte de valeur des écarts d'acquisition (note 11 a))	**1 706**	6 130
	1 036 372	913 108
	(66 683)	(34 077)
DÉVALUATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS (note 5)	**(180 310)**	(4 987)
REVENU (PERTE) DE PLACEMENT		
Part du bénéfice des sociétés satellites	**703**	14 179
Gain net à l'aliénation d'entreprises et de placements à long terme (note 6)	**219 577**	7 188
Perte nette non réalisée sur des placements de capital de risque	**(63 028)**	(53 521)
Provision pour perte sur les autres placements à long terme	**(78 719)**	(15 953)
Revenus de dividendes et d'intérêts sur les placements à long terme	**8 451**	6 852
	86 984	(41 255)
PERTE D'EXPLOITATION	**(160 009)**	(80 319)
FRAIS FINANCIERS (note 7)	**(17 084)**	(14 945)
AUTRES REVENUS (FRAIS) (note 8)	**5 454**	7 001
PERTE NETTE DE L'EXERCICE (note 4)	**(171 639)**	(88 263)

Bénéfices non répartis consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002

(en milliers de dollars)	**2002**	2001
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
Solde déjà établi	**367 357**	451 392
Redressement par suite du changement de conventions comptables relativement à la conversion des devises étrangères (note 2 a))	**(12 371)**	(8 143)
	354 986	443 249
Réduction par suite du changement de conventions comptables relativement aux écarts d'acquisition et autres actifs incorporels (note 2 b))	**(24 147)**	—
Solde redressé	**330 839**	443 249
PERTE NETTE DE L'EXERCICE	**(171 639)**	(88 263)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	**159 200**	354 986

Bilan consolidé

Au 31 décembre 2002

(en milliers de dollars)	**2002**	2001 (redressé-note 2 a))
ACTIF		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	**374 479**	83 505
Placements temporaires	**55 652**	22 525
Comptes débiteurs	**187 338**	175 146
Stocks	**170 697**	151 726
Frais payés d'avance	**8 433**	6 204
Partie à court terme des placements à long terme	**15 962**	7 812
	812 561	446 918
Placements à long terme (note 9)	**924 331**	1 224 454
Immobilisations corporelles (note 10)	**1 265 196**	1 172 264
Écarts d'acquisition (note 11)	**22 641**	28 300
Autres actifs (note 12)	**143 346**	129 728
	3 168 075	3 001 664
PASSIF		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires	**26 140**	23 191
Comptes créditeurs et charges à payer	**230 828**	184 697
Passif financier lié à des bons de souscription (note 6)	**22 531**	—
Partie à court terme de la dette à long terme	**90 128**	77 655
Partie à court terme des souscriptions d'actions	**9 984**	—
	379 611	285 543
Dette à long terme (note 13)	**397 744**	328 162
Souscriptions d'actions	**23 003**	33 071
Autres passifs à long terme (note 14)	**31 879**	22 409
	832 237	669 185
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 15)	**2 173 340**	1 973 340
Bénéfices non répartis	**159 200**	354 986
Écart de conversion	**3 298**	4 153
	2 335 838	2 332 479
	3 168 075	3 001 664

Approuvé par le Conseil,

Diane Marleau
Administratrice

Claude Lamonde
Administrateur

Flux de trésorerie consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002

(en milliers de dollars)	2002	2001 (redressé-note 2 a))
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX		
Activités d'exploitation		
Perte nette de l'exercice	**(171 639)**	(88 263)
Ajustements pour		
Amortissement et épuisement	**58 317**	57 601
Perte de valeur des écarts d'acquisition	**1 706**	6 130
Dévaluation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	**180 310**	4 987
Part du bénéfice des sociétés satellites	**(703)**	(14 179)
Gain net à l'aliénation d'entreprises et de placements à long terme	**(219 577)**	(7 188)
Provision pour perte sur des placements à long terme	**141 747**	69 474
Perte sur variation de change de la dette à long terme	**618**	6 731
Perte non réalisée sur un passif financier lié à des bons de souscription	**4 361**	–
Gain net à l'aliénation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	**(1 522)**	(150)
Part des actionnaires sans contrôle	**(1 131)**	(1 057)
Dividendes reçus des sociétés satellites	**7 767**	8 810
Intérêts capitalisés aux placements à long terme	**(2 216)**	(2 558)
Avantages sociaux futurs	**1 613**	778
	(349)	41 116
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (notes 16 a))	**(14 857)**	(4 651)
	(15 206)	36 465
Activités d'investissement		
Placements temporaires	**(33 127)**	(14 914)
Acquisitions d'entreprises et de placements à long terme (notes 4 et 17 a))	**(311 623)**	(496 785)
Réalisations d'entreprises et de placements à long terme (notes 16 c) et 18 a))	**740 981**	36 700
Nouvelles immobilisations corporelles (notes 4 et 16 b))	**(386 491)**	(232 953)
Aliénation d'immobilisations corporelles	**2 006**	1 622
Autres activités d'investissement	**(23 219)**	(27 287)
	(11 473)	(733 617)
Activités de financement		
Emprunts bancaires	**(1 407)**	(6 766)
Augmentation de la dette à long terme	**299 381**	85 059
Versements sur la dette à long terme	**(189 210)**	(36 382)
Versements sur les souscriptions d'actions	**(9 281)**	(5 429)
Produit relatif aux bons de souscription (note 6)	**18 170**	–
Émission de capital-actions	**200 000**	700 000
	317 653	736 482
Variation nette des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice	**290 974**	39 330
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	**83 505**	44 175
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	**374 479**	83 505
Les espèces et quasi-espèces comprennent ce qui suit		
Espèces en caisse et soldes bancaires	**22 561**	30 886
Placements à court terme liquides	**358 958**	55 938
Découverts bancaires	**(7 040)**	(3 319)
	374 479	83 505
Information supplémentaire		
Intérêts payés	**12 782**	17 706

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2002 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

1 CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée en 1962 en vertu de la *Loi sur la Société générale de financement du Québec*, laquelle a été modifiée en 1996. Le gouvernement du Québec en est l'actionnaire unique. La Société a pour objet de réaliser, en collaboration avec des partenaires et à des conditions de rentabilité normales, des projets de développement économique, notamment dans le secteur industriel, en conformité avec la politique de développement économique du gouvernement du Québec. Elle est notamment présente dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la chimie, pétrochimie, plasturgie et énergie, de la haute technologie, de la logistique industrielle, de la machinerie et de l'outillage, du transport, des métaux et minéraux, des produits forestiers, du récréotourisme et de la santé.

2 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

a) Conversion des devises étrangères

Le 1er janvier 2002, la Société a adopté rétroactivement avec redressement des chiffres comparatifs les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») relatives à la conversion des devises étrangères. Ces recommandations éliminent le report et l'amortissement des gains et des pertes de change non réalisés provenant de la conversion de la dette à long terme et d'autres éléments monétaires à long terme. L'adoption des nouvelles recommandations a eu comme incidence de diminuer les placements à long terme dans des sociétés satellites et les autres actifs originalement présentés au bilan de la Société au 31 décembre 2001 pour des montants de 6 758 000 $ et de 5 613 000 $, respectivement. De plus, les bénéfices non répartis au 1er janvier 2001 ont été diminués de 8 143 000 $ et la perte nette de l'exercice terminé le 31 décembre 2001 a été augmentée de 4 228 000 $ résultant ainsi en un ajustement cumulatif des bénéfices non répartis de 12 371 000 $ au 1er janvier 2002.

b) Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

Avec prise d'effet le 1er janvier 2002, la Société a adopté les nouvelles recommandations de l'ICCA concernant la comptabilisation des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels. Suivant ces recommandations, l'écart d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne sont plus amortis et sont soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Conformément aux exigences des nouvelles recommandations, cette modification de convention comptable n'a pas été appliquée rétroactivement et les chiffres correspondants fournis pour les exercices comparatifs n'ont pas été redressés. En vertu des dispositions transitoires de ces nouvelles recommandations, les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test de dépréciation le 1er janvier 2002. Par suite des tests effectués, la Société a conclu qu'une perte de valeur d'un montant de 9 595 000 $ existait et conséquemment a réduit, au 1er janvier 2002, le solde des écarts d'acquisition et des bénéfices non répartis d'un montant équivalent. De plus, l'adoption de ces nouvelles recommandations par des sociétés satellites a résulté en la diminution des bénéfices non répartis et des placements à long terme pour un montant de 14 552 000 $.

c) Dépréciation d'actifs à long terme

Le 1er janvier 2002, la Société a adopté prospectivement les nouvelles recommandations de l'ICCA relatives à la dépréciation d'actifs à long terme. Auparavant, les dépréciations d'actifs à long terme étaient comptabilisées dans la mesure où sa valeur comptable dépassait le montant net recouvrable sur une base non actualisée. Les nouvelles normes exigent que la valeur comptable des actifs à long terme soit comparée à leur valeur recouvrable nette et qu'une perte de valeur soit reconnue lorsque la juste valeur marchande, mesurée en fonction des flux monétaires actualisés générés pendant la durée de vie de l'actif, est inférieure à la valeur comptable des actifs.

3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Principe de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société générale de financement du Québec, de ses filiales et coentreprises. Les comptes de ses filiales sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale alors que les comptes de ses coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et passifs éventuels en date du bilan ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pour les périodes présentées. Les principales estimations sont relatives à l'évaluation des placements de capital de risque et autres placements à long terme, des immobilisations corporelles et des écarts d'acquisition. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

Juste valeur marchande des instruments financiers
La Société a évalué la juste valeur marchande de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur au marché et le prix actuel d'un instrument financier assorti de conditions comparables. À moins d'indication contraire, la valeur comptable de ces instruments financiers, en particulier ceux à court terme tels les espèces et quasi-espèces, les placements temporaires, les comptes débiteurs, les emprunts bancaires et les comptes créditeurs et charges à payer, se rapproche de leur juste valeur marchande.

Espèces et quasi-espèces
Les espèces et quasi-espèces se composent des espèces en caisse, des soldes bancaires, des placements à court terme liquides, dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois, et des découverts bancaires.

Placements temporaires
Les placements temporaires consistent principalement en papiers commerciaux et en acceptations bancaires, dont l'échéance est supérieure à trois mois, et sont évalués au moindre du coût et de la valeur marchande.

Stocks
Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur du marché. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen et de l'épuisement successif, et la valeur du marché est définie comme le coût de remplacement ou la valeur de réalisation nette.

Placements à long terme
Les placements dans des sociétés satellites dans lesquelles la Société est en mesure d'exercer une influence notable et qui ne sont pas considérés comme des investissements de capital de risque sont présentés à la valeur de consolidation, laquelle consiste à reconnaître la part de la Société dans les résultats de la société satellite depuis la date d'acquisition.

Les placements dans lesquels la Société n'exerce ni contrôle, ni influence notable sont présentés au coût d'acquisition.

Les placements sous forme d'achat de redevances de sociétés minières sont inscrits au coût d'acquisition et sont amortis sur la base des unités assujetties à la redevance.

Dans les cas de baisse de valeur durable, la Société a comme politique de réduire ses placements à la valeur de réalisation nette estimative.

Les placements de nature spéculative effectués dans des entreprises dans le but d'en soutenir le développement sont considérés comme des investissements de capital de risque et sont présentés à leur juste valeur, laquelle est déterminée de la façon suivante par la direction de la Société :

Les actions cotées sont évaluées en fonction du cours boursier. Lorsque cette valeur ne reflète pas adéquatement la juste valeur, ces placements sont évalués selon la même méthode d'évaluation que les actions non cotées. Les actions pour lesquelles on dispose de valeurs à la cote, mais dont la négociabilité ou la transférabilité est restreinte, sont ajustées d'un escompte. Dans la détermination du montant de cet escompte, la Société tient compte de la nature et de la durée de la restriction ainsi que de l'instabilité relative des cours du titre.

Les actions non cotées sont évaluées au coût d'acquisition, à l'exception des cas où une valeur différente est établie à la suite d'une évaluation indépendante (effectuée conformément aux techniques d'évaluation généralement reconnues), à la suite d'une opération significative sans lien de dépendance ou à la suite d'un changement important dans les affaires de la Société.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût d'acquisition. Elles incluent également les intérêts et les frais administratifs engagés lors de la construction d'usines. La Société pourvoit à l'amortissement principalement selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'utilisation suivante :

Bâtiment	de 10 à 40 ans
Matériel et équipement	de 3 à 25 ans
Autres	de 3 à 10 ans

Aucun amortissement n'est comptabilisé sur les immobilisations corporelles en cours de construction ou de développement.

Écarts d'acquisition
Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'acquisition d'entreprises sur le montant net des valeurs attribuées aux éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils ont subi une dépréciation. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des unités d'exploitation de la Société avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent. La juste valeur d'une unité d'exploitation est calculée en fonction d'évaluations ou des flux de trésorerie actualisés.

3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les écarts d'acquisition présentés à même les placements dans des sociétés satellites ne sont également pas amortis. Cependant, en ce qui concerne la dépréciation de ces actifs, une perte de valeur est enregistrée pour inscrire un placement à sa valeur de réalisation estimative lorsqu'il y a une baisse de valeur durable.

Propriétés minières
Les propriétés minières comprennent les coûts relatifs aux frais d'exploration pour des sites minéraux et aux frais de mise en valeur des sites. Ces coûts cumulés ne représentent toutefois pas nécessairement les valeurs actuelles ou futures des projets sur lesquels ils ont été engagés. Ces coûts excluent les frais d'administration liés aux travaux d'exploration et de mise en valeur, lesquels sont imputés à l'état des résultats.

Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, tous les coûts relatifs aux sites minéraux sont transférés aux immobilisations corporelles. Toutefois, lorsqu'un projet est abandonné, les coûts liés à celui-ci sont radiés au cours de l'exercice où il y a abandon.

Licences d'exploitation
Le coût des licences d'exploitation est capitalisé et amorti sur une période de 15 ans à partir de la mise en exploitation.

Frais de préexploitation
Les frais de préexploitation comprennent certains coûts incluant les frais financiers engagés pendant la période de mise en exploitation de certaines usines. Ces frais sont amortis sur une période de 3 ans à 5 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Contrat d'approvisionnement en électricité
Le coût du contrat d'approvisionnement en électricité est basé sur une formule de partage de risque selon la variation des prix de l'aluminium et est amorti de façon linéaire sur la durée du contrat de 15 ans à compter de 2002.

Provision pour restauration des lieux
Une provision pour les frais de restauration des lieux est portée aux résultats sur la durée de vie estimative des éléments d'actif correspondants.

Devises
Les actifs et les passifs monétaires résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis au taux d'origine, à l'exception de ceux des coentreprises étrangères autonomes, lesquels sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours de l'exercice au taux de change en vigueur au moment de l'opération. Les gains ou les pertes de change sont compris dans le calcul des résultats de l'exercice.

Le poste Écart de conversion figurant dans les capitaux propres comprend principalement le gain ou la perte de change résultant de la conversion du placement dans les coentreprises étrangères autonomes.

Avantages sociaux futurs
Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite accordés en échange des services rendus au cours de l'exercice est calculé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de service et est basé sur les hypothèses économiques et démographiques les plus probables selon la direction.

Le coût des services passés découlant d'une modification apportée aux régimes est imputé aux résultats sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe de salariés actifs à la date de la modification. La Société amortit la portion des gains et des pertes actuariels supérieurs à 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux, sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe de salariés actifs.

Instruments financiers dérivés
La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour réduire les risques liés aux fluctuations des devises, des taux d'intérêt et du prix des matières premières et des produits finis. La politique de la Société est de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

Les gains et pertes non réalisés sur les instruments financiers dérivés dont l'objet est de couvrir certains risques futurs identifiables sont comptabilisés aux résultats en même temps que les éléments visés par la couverture. Les gains ou les pertes réalisés et non réalisés rattachés aux instruments financiers dérivés qui ont pris fin ou pour lesquels la relation de couverture a cessé d'être efficace avant l'échéance sont reportés dans les actifs ou passifs et constatés dans les résultats de la période au cours de laquelle l'opération couverte sous-jacente originale est constatée. Si un élément couvert désigné est vendu, est éteint ou vient à échéance avant que l'instrument financier dérivé connexe ne prenne fin, tout gain ou toute perte réalisé et non réalisé sur cet instrument financier dérivé est constaté dans les résultats.

Statut fiscal
La Société n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu, étant une société d'État ; il en est de même pour ses filiales en propriété exclusive.

4 INFORMATION SECTORIELLE SOMMAIRE

La Société regroupe ses activités d'exploitation dans dix secteurs. Au 31 décembre 2002, la majorité des placements se retrouvent dans les secteurs suivants: produits forestiers, métaux et minéraux, chimie, pétrochimie, plasturgie et énergie, agro-alimentaire, haute technologie et santé. Les autres secteurs sont regroupés sous le poste Secteurs en développement.

(en milliers de dollars)		Chiffre d'affaires	Bénéfice net (perte)	Actif sectoriel	Nouvelles immobilisations corporelles	Acquisition d'entreprises et de placements à long terme
Produits forestiers	**2002**	**198 013**	**123 667**	**557 285**	**64 659**	**18 530**
	2001	100 345	24 371	770 912	18 291	177 073
Métaux et minéraux	**2002**	**216 884**	**(99 853)**	**592 426**	**64 854**	**161 916**
	2001	279 251	11 259	795 141	43 068	66 491
Chimie, pétrochimie, plasturgie et énergie	**2002**	**331 248**	**(59 794)**	**772 297**	**226 038**	**1 792**
	2001	323 379	(24 758)	609 570	117 057	11 246
Agroalimentaire	**2002**	**129 365**	**7 989**	**276 270**	**5 058**	**14 968**
	2001	123 912	2 753	259 248	2 212	55 544
Haute technologie	**2002**	**7 553**	**(72 143)**	**220 089**	**2 963**	**44 901**
	2001	5 278	(57 875)	241 479	40 804	93 381
Santé	**2002**	**36 845**	**(48 868)**	**225 327**	**16 035**	**52 741**
	2001	32 055	(15 504)	187 016	7 375	49 761
Secteurs en développement	**2002**	**49 781**	**2 090**	**133 647**	**5 495**	**16 775**
	2001	14 811	(17 831)	117 444	1 722	43 289
TOTAL SECTORIEL	**2002**	**969 689**	**(146 912)**	**2 777 341**	**385 102**	**311 623**
	2001	879 031	(77 585)	2 980 810	230 529	496 785
Activités corporatives	**2002**	**–**	**(24 727)**	**390 734**	**1 389**	**–**
	2001	–	(10 678)	20 854	2 424	–
TOTAL CONSOLIDÉ	**2002**	**969 689**	**(171 639)**	**3 168 075**	**386 491**	**311 623**
	2001	879 031	(88 263)	3 001 664	232 953	496 785

5 DÉVALUATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

En raison de la surcapacité continue de production de l'industrie mondiale du magnésium, la Société a inscrit une charge de dépréciation en 2002 afin de réduire de 172 200 000 $ sa part de la valeur comptable des actifs nets liés à une usine de magnésium. La charge a été déterminée en fonction de la meilleure estimation de la direction relativement aux flux monétaires actualisés futurs. De plus, des dévaluations d'immobilisations corporelles et d'autres actifs totalisant 8 110 000 $ ont été prises au cours de l'exercice.

6 GAIN NET À L'ALIÉNATION D'ENTREPRISES ET DE PLACEMENT À LONG TERME

En mai 2002, la Société a cédé 8 millions d'actions de Domtar inc. (« Domtar »), une société satellite, en contrepartie de 133 900 000 $ payés comptant réalisant ainsi un gain sur cession de 48 700 000 $.

En décembre 2002, à la demande de la Société, Domtar a procédé à l'émission d'un prospectus visant le placement de 18,17 millions d'unités, chacune composée d'une action ordinaire de Domtar détenue par la Société et d'un bon de souscription conférant à son porteur le droit de souscrire en tout temps jusqu'en décembre 2003 à une action ordinaire de Domtar à un prix de 17,55 $ l'action. Après cette date, les bons de souscription deviendront nuls et sans effet. En vertu d'une convention intervenue entre Domtar, la Société et les preneurs fermes, la Société s'est engagée à livrer des actions ordinaires de Domtar qu'elle détient présentement en vue de leur livraison aux porteurs de bons de souscription au moment de l'exercice des bons de souscription. Le produit de la vente de ces unités s'élevant à 286 000 000 $ a été encaissé par la Société. Cette somme inclut un montant de 18 170 000 $ à titre de produits de la vente des bons de souscription. Un gain sur cession de 65 900 000 $ a été enregistré par la Société relativement à cette transaction. Les bons de souscription sont négociés à la Bourse de Toronto et sont inscrits à leur juste valeur à titre de passif financier lié à des bons de souscription au bilan. La variation de la juste valeur marchande des bons de souscription en 2002 représente une perte non réalisée de 4 361 000 $ et est inscrite dans les frais financiers à l'état des résultats. Advenant l'exercice éventuel de la totalité des bons de souscription en circulation, la Société ne détiendrait plus d'intérêt dans Domtar.

En avril 2002, la Société a également cédé la totalité des actions en circulation de sa filiale en propriété exclusive, Albecour, laquelle détient une participation indivise de 20 % dans le projet de l'Aluminerie Alouette, pour une contrepartie totale de 270 500 000 $ payés comptant. Cette transaction a résulté en un gain sur cession de 94 200 000 $. En juillet 2002, la Société a acquis de Kobe Aluminium Canada une participation indivise de 13,33 % dans le projet de l'Aluminerie Alouette pour un montant de 146 003 000 $.

De plus, d'autres transactions effectuées au cours de l'exercice ont résulté en des gains sur cession totalisant 10 777 000 $.

7 FRAIS FINANCIERS

(en milliers de dollars)	**2002**	2001
Intérêts sur la dette à long terme	**12 239**	14 146
Perte sur variation de change de la dette à long terme	**618**	6 731
Perte non réalisée sur un passif financier lié à des bons de souscription *(note 6)*	**4 361**	—
Autres frais financiers	**3 145**	2 624
	20 363	23 501
Revenu d'intérêts sur espèces et quasi-espèces et placements temporaires	**(3 279)**	(8 556)
	17 084	14 945

8 AUTRES REVENUS (FRAIS)

(en milliers de dollars)	**2002**	2001
Gain net à l'aliénation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	**1 522**	150
Part des actionnaires sans contrôle	**1 131**	1 057
Impôts sur le revenu	**468**	(3 227)
Règlement d'une provision pour abandon d'activités	**—**	7 937
Autres	**2 333**	1 084
	5 454	7 001

9 PLACEMENTS À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Valeur comptable	**Valeur boursière**	Valeur comptable	Valeur boursière
Sociétés satellites, à la valeur de consolidation				
Domtar inc.	**202 111**	**285 273**	470 313	709 891
Groupe ADF inc. (note 9 e))	**35 206**	**6 345**	43 319	70 500
Warnex inc.	**8 862**	**12 086**	—	—
NSI Global inc.	**—**	**4 399**	20 705	25 339
Sociétés privées	**191 458**		240 185	
	437 637		774 522	
Capital de risque, à la juste valeur (note 9 a))	**203 236**		214 015	
Au coût				
Saputo inc.	**99 995**	**124 399**	99 995	142 671
Theratechnologies inc. (note 9 e))	**13 820**	**11 425**	13 820	28 386
Les Laboratoires Æterna inc. (note 9 e))	**40 000**	**31 573**	—	—
RONA inc. (note 9 d))	**33 531**	**48 846**	—	—
Tembec inc.				
Actions privilégiées	**9 104**		9 104	
Débentures, 7 %	**20 000**		25 000	
SkyePharma PLC (note 9 e))	**9 133**	**7 561**	9 133	10 015
8x8 inc.	**462**	**488**	8 462	2 000
Redevances minières (note 9 b))	**11 739**		28 577	
Prêts et débentures				
Portant intérêt	**34 974**		27 394	
Ne portant pas intérêt	**4 778**		3 427	
Autres (note 9 c))	**21 884**		18 817	
	299 420		243 729	
	940 293		1 232 266	
Moins la partie à court terme	**15 962**		7 812	
	924 331		1 224 454	

9 PLACEMENTS À LONG TERME (suite)

a) Le coût des placements de capital de risque est de 330 148 000 $ au 31 décembre 2002 (277 896 000 $ au 31 décembre 2001).

b) Les redevances minières, d'un montant original de 12 000 000 $ au 31 décembre 2002 (27 000 000 $ au 31 décembre 2001), donnent droit à des revenus basés sur le nombre d'unités produites.

c) La juste valeur des autres placements comptabilisés au coût correspond approximativement à la valeur comptable.

d) Depuis son acquisition en 2001, ce placement était présenté au titre d'un investissement dans une société satellite privée. Cependant, à la suite du premier appel public à l'épargne complété par RONA au cours de l'exercice, ce placement est dorénavant présenté au coût.

e) La Société a comptabilisé ces placements à des montants excédant leur valeur boursière, car elle estime que ces baisses de valeur ne sont pas durables principalement en raison des fluctuations importantes rencontrées dans leur secteur d'activité respectif.

10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)

	2002			2001
	Coût	Amortissement et épuisement cumulés	Montant net	Montant net
Produits forestiers	213 567	16 986	196 581	138 998
Métaux et minéraux	396 849	65 647	331 202	462 613
Chimie, pétrochimie, plasturgie et énergie	780 812	201 762	579 050	436 145
Agroalimentaire	23 543	9 675	13 868	10 914
Haute technologie	77 143	6 443	70 700	71 485
Santé	55 422	13 644	41 778	29 317
Secteurs en développement	38 436	13 110	25 326	15 545
Autres	17 023	10 332	6 691	7 247
	1 602 795	337 599	1 265 196	1 172 264

Des immobilisations corporelles d'une valeur nette de 616 200 000 $ au 31 décembre 2002 (494 200 000 $ en 2001) ne sont pas amorties, car elles sont en cours de construction ou de développement.

11 ÉCARTS D'ACQUISITION

a) Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, la variation de la valeur comptable des écarts d'acquisition par secteurs d'activité se présente comme suit :

(en milliers de dollars)	Solde déjà établi au 1er janvier 2002	Redressement à la suite du changement de convention comptable	Solde redressé au 1er janvier 2002	Acquisitions (cessions) d'entreprises	Perte de valeur	Solde au 31 décembre 2002
Produits forestiers	2 251	(2 251)	–	2 006	(87)	1 919
Métaux et minéraux	6 040	–	6 040	(1 935)	–	4 105
Chimie, pétrochimie, plasturgie et énergie	5 665	(4 852)	813	593	–	1 406
Haute technologie	210	(210)	–	–	–	–
Santé	14 134	(2 282)	11 852	–	–	11 852
Secteurs en développement	–	–	–	4 978	(1 619)	3 359
	28 300	(9 595)	18 705	5 642	(1 706)	22 641

b) Le tableau suivant présente le rapprochement de la perte nette à la perte nette ajustée conformément aux dispositions transitoires des nouvelles recommandations de l'ICCA relatives aux écarts d'acquisition décrites à la note 2 b) :

(en milliers de dollars)	2002	2001
Perte nette déclarée de l'exercice	(171 639)	(88 263)
Amortissement des écarts d'acquisition		
Placements dans des sociétés satellites	–	9 593
Autres	–	4 143
Perte nette ajustée de l'exercice	(171 639)	(74 527)

12 AUTRES ACTIFS

(en milliers de dollars)	2002	2001
Propriétés minières	43 472	42 079
Licences d'exploitation	38 512	35 158
Frais de préexploitation	24 467	31 889
Contrat d'approvisionnement en électricité	11 786	–
Actif au titre des prestations constituées (note 22)	6 709	6 643
Terrain pour projet en développement	5 624	5 624
Dépôt sur acquisition d'entreprise	2 224	–
Autres	10 552	8 335
	143 346	129 728

13 DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)	**2002**	2001
Emprunt bancaire rotatif non garanti au taux préférentiel ou au taux d'escompte pour des acceptations bancaires ou au LIBOR majoré de 0,30 % à 0,875 %, échéant en 2004	**196 727**	–
Emprunt bancaire rotatif au taux LIBOR et au taux d'acceptations bancaires majoré de 3,0 % et au taux préférentiel majoré de 2,0 %, échéant en 2003 (note 13 b))	**35 080**	23 969
Emprunt à terme au taux moyen de 2,73 %, remboursable en versements trimestriels à partir de 2003, échéant en 2006 (note 13 c))	**19 703**	5 472
Emprunt bancaire au taux préférentiel majoré de 1,5 %, remboursable en versements trimestriels commençant en 2007 et échéant en 2012 (note 13 b))	**16 976**	–
Emprunt bancaire portant intérêt à des taux variant du LIBOR majoré de 0,625 % à 2 % ou au taux de base US majoré de 1,5 %, remboursable en versements semestriels variables et en un versement final le 30 juin 2003 (note 13 a))	**15 910**	25 453
Emprunt de construction convertible en emprunt à terme, au taux de 8,189 %, remboursable à partir de 2003 par versements mensuels (note 13 b))	**14 440**	14 440
Emprunt bancaire rotatif, au taux variable, échéant en 2005 (note 13 c))	**14 200**	10 583
Emprunt bancaire à terme rotatif, au taux variable, échéant en 2017 (note 13 b))	**13 801**	11 940
Emprunt de construction au taux flottant basé sur le taux des acceptations bancaires, le taux préférentiel, le taux de base US ou LIBOR, remboursables par versements trimestriels commençant au plus tard en 2005 et échéant en 2007 (note 13 b))	**12 615**	–
Débenture subordonnée garantie d'une valeur nominale de 12 500 000 $, ne portant pas intérêt, échéant en 2011 (note 13 b))	**8 252**	10 309
Emprunt bancaire au taux préférentiel majoré de 1,0 %, remboursable en versements variables, échéant en 2006 (note 13 b))	**6 375**	16 750
Emprunt dû à un partenaire		
Au taux de 3,608 %, échéant en 2003 (13 600 000 FL)	**10 109**	8 773
Sans intérêt ni modalités de remboursement	**5 140**	2 948
Au taux de 5 %, échéant en 2006	**4 900**	4 900
Montant dû à Investissement Québec, ne portant pas intérêt, remboursable au plus tard le 31 octobre 2017	**1 600**	9 000
Emprunts d'entreprises cédées en 2002	**–**	110 004
Emprunts remboursés en 2002	**–**	61 139
Autres	**112 044**	90 137
	487 872	405 817
Moins la partie à court terme	**90 128**	77 655
	397 744	328 162

a) Une charge fixe et flottante sur tous les actifs présents et futurs d'une coentreprise ainsi que la cession générale des comptes débiteurs et le nantissement des stocks, ayant une valeur comptable de 71 634 000 $ au 31 décembre 2002, ont été portés en garantie de cet emprunt bancaire.

b) Des hypothèques sur l'universalité des biens de coentreprises, ayant une valeur comptable de 364 647 000 $ au 31 décembre 2002, ont été portées en garantie de ces emprunts.

c) Un nantissement sur les stocks et une hypothèque sur les comptes débiteurs, ayant une valeur comptable de 34 527 000 $, ont été portés en garantie de ces emprunts bancaires.

d) La dette à long terme libellée en dollars US totalisait 175 767 000 $ US au 31 décembre 2002 (94 620 000 $ US en 2001).

e) Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont :

(en milliers de dollars)	
2003	**90 128**
2004	**213 230**
2005	**45 277**
2006	**34 733**
2007	**23 101**

f) La valeur comptable de la dette à long terme se rapproche de sa juste valeur puisque la majorité des dettes est basée sur des taux variables.

14 AUTRES PASSIFS À LONG TERME

(en milliers de dollars)	**2002**	2001
Passif au titre des prestations constituées (note 22)	**19 299**	13 819
Provision pour restauration des lieux	**5 462**	1 090
Part des actionnaires sans contrôle	**616**	1 243
Autres	**6 502**	6 257
	31 879	22 409

15 CAPITAL-ACTIONS

Autorisé, d'une valeur nominale de 10 $ l'action

292 500 000 actions ordinaires

Émis

(en milliers de dollars)	**2002**	2001
217 334 018 actions ordinaires (197 334 018 en 2001)	**2 173 340**	1 973 340

En 2002, la Société a émis 20 000 000 d'actions ordinaires en contrepartie de 200 000 000 $ comptant.

La Société peut demander à l'actionnaire de souscrire et de payer 75 165 982 actions additionnelles, soit un montant de 751 660 000 $, selon les besoins financiers de la Société prévus à son plan d'exploitation annuel et conformes à son plan de développement quinquennal.

16 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

a) La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	**2002**	2001
Augmentation des		
Comptes débiteurs	**(24 455)**	(1 676)
Stocks	**(31 298)**	(14 120)
Frais payés d'avance	**(2 395)**	(944)
Augmentation des		
Comptes créditeurs et charges à payer	**43 291**	12 089
	(14 857)	(4 651)

16 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

b) En plus des nouvelles immobilisations corporelles présentées à l'état des flux de trésorerie consolidés, la Société a acquis au cours de l'exercice des immobilisations corporelles totalisant 30 474 000 $ financées par les comptes créditeurs (en 2001, 20 993 000 $ dont 16 423 000 $ financées par les comptes créditeurs et 4 570 000 $ par une dette à long terme).

c) Au cours de l'exercice, la Société a cédé un placement dans une société satellite pour une contrepartie totale de 6 075 000 $ dont un montant de 3 651 000 $ est à recevoir au 31 décembre 2002.

17 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES ET DE PLACEMENTS À LONG TERME

a) Les acquisitions d'entreprises et de placements à long terme se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	**2002**	2001
Entreprises		
Principales acquisitions de l'exercice (note 17 b) et c))	**176 261**	71 464
Autres	**1 583**	6 106
Sociétés satellites		
Principales acquisitions de l'exercice (note 17 b))	**16 082**	243 198
Autres	**13 359**	74 238
Placements de capital de risque		
ITF technologies optiques inc.	**16 664**	–
SpaceBridge Semiconductor Corporation	**14 000**	–
Phytobiotech inc.	**7 500**	–
Celmed BioSciences inc.	**–**	30 000
Le Groupe Fox inc.	**–**	18 271
Elyps solutions de répartition inc.	**–**	8 800
UltraVision Corporation	**–**	8 300
Autres	**11 884**	13 319
Placements, au coût		
Les Laboratoires Æterna inc.	**40 000**	–
Autres	**14 290**	23 089
	311 623	496 785

b) En 2002, la Société a acquis de nouvelles entreprises et sociétés satellites. Le coût des principales acquisitions, déduction faite des espèces et quasi-espèces acquises, est présenté dans le tableau suivant :

(en milliers de dollars)	**% acquis**	**Coût d'acquisition**
ENTREPRISES		
Albecour inc. (Aluminerie Alouette) (note 6)	**13,33**	**146 003**
Produits forestiers Temrex, s.e.c.	**50,00**	**9 531**
Sigma-Lamaque, s.e.c.	**40,00**	**8 728**
Métro Canada Logistique inc.	**36,50**	**6 900**
Industrie Bodco inc.	**33,33**	**5 099**
		176 261
SOCIÉTÉS SATELLITES		
Warnex inc.	**19,87**	**9 000**
Locus Dialogue inc.	**29,99**	**7 082**
		16 082

c) Les acquisitions d'entreprises de l'exercice ont été comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple. La part de la Société dans les résultats d'exploitation de ces sociétés est incluse à l'état des résultats consolidés depuis la date d'acquisition. Les actifs nets acquis hors liquidités relativement aux principales acquisitions de l'exercice sont les suivants :

(en milliers de dollars)	
Actif à court terme	**22 539**
Immobilisations corporelles	**153 547**
Écart d'acquisition	**6 101**
Autres actifs	**16 760**
	198 947
Passif à court terme	**18 124**
Dette à long terme	**4 089**
Autres passifs à long terme	**473**
	22 686
Coût d'acquisition, déduction faite des espèces et quasi-espèces acquises	**176 261**

18 RÉALISATIONS D'ENTREPRISES ET DE PLACEMENTS À LONG TERME

a) Les réalisations d'entreprises et de placements à long terme se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	**2002**	2001
Entreprises (notes 6 et 18 b))	**302 264**	18 263
Sociétés satellites (note 6)	**426 377**	170
Placements de capital de risque	**4 770**	699
Placements au coût	**7 570**	17 568
	740 981	36 700

b) En 2002, la Société a cédé la totalité des actions en circulation de Albecour inc. et de certaines autres participations. Les actifs nets cédés hors liquidités sont les suivants :

(en milliers de dollars)	
Actif à court terme	**46 747**
Immobilisations corporelles	**197 590**
Écart d'acquisition	**1 935**
Autres actifs	**1 321**
	247 593
Passif à court terme	**18 097**
Dette à long terme	**23 772**
Autres passifs à long terme	**1 046**
	42 915
Actif net cédé	**204 678**
Gain net à l'aliénation	**97 586**
Produit d'aliénation, déduction faite des espèces et quasi-espèces cédées	**302 264**

19 INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a recours à des instruments financiers tels qu'ils sont décrits ci-dessous.

Devises

Dans le but de réduire l'incidence des fluctuations du taux de change sur les revenus et les achats de stocks et d'immobilisations corporelles et remboursement de dettes à long terme libellés en devises étrangères, la Société utilise une combinaison de contrats de change à terme, d'options et de swaps de devises. Au 31 décembre 2002, les montants engagés dans ces instruments financiers portant sur le dollar américain, l'euro et les couronnes suédoises s'élevaient à 57 062 550 $ US, 9 706 592 € et 3 312 556 SEK, respectivement. Ces instruments échéant de janvier 2003 à février 2005 totalisaient des gains non réalisés de 831 000 $ au 31 décembre 2002.

Contrats de vente d'or

La Société, par l'entremise d'une coentreprise, gère son exposition aux fluctuations du prix de l'or par l'utilisation de contrats de vente d'or. Au 31 décembre 2002, la Société détenait différentes options de vente d'or à un prix variant de 450 $ à 590 $ l'once pour un volume maximal de 43 997 onces devant être livrées entre mai 2003 et avril 2006. La perte non réalisée sur ces options totalise 2 263 000 $ au 31 décembre 2002.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt est liée à ses emprunts bancaires dont les intérêts sont généralement basés sur des taux d'intérêt variables.

Risque de crédit

Les contrats mentionnés précédemment sont contrebalancés par les variations dans la valeur des éléments visés par la couverture. La Société est susceptible de subir des pertes si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. Au 31 décembre 2002, la Société estime que le risque d'une telle inexécution est faible.

La Société investit ses placements temporaires et ses placements à court terme liquides en fonction de politiques établies dans des titres d'institutions financières importantes ayant une cote de crédit élevée. La Société est assujettie aux conditions économiques affectant les secteurs dans lesquels elle exerce ses activités. Elle procède à l'évaluation continue du crédit de ses clients et elle établit sa provision pour créances douteuses basée sur le risque de crédit déterminé pour chaque client. Selon la direction, il n'y a pas de risque de crédit significatif au 31 décembre 2002.

20 COENTREPRISES

La Société applique la méthode de la consolidation proportionnelle pour ses coentreprises. Les principales composantes provenant des coentreprises incluses aux états financiers consolidés sont :

(en milliers de dollars)	**2002**	2001
Résultats consolidés		
Chiffre d'affaires	**761 126**	619 666
Charges	**(827 652)**	(656 980)
Perte nette	**(66 526)**	(37 314)
Bilan consolidé		
Actif à court terme	**323 625**	265 474
Actif à long terme	**1 131 899**	814 619
Passif à court terme	**256 045**	215 872
Passif à long terme	**230 309**	180 574
Flux de trésorerie consolidés		
Activités d'exploitation	**2 482**	784
Activités d'investissement	**(374 635)**	(204 156)
Activités de financement	**59 514**	25 053

21 ENGAGEMENTS

a) Baux et engagements à long terme

La Société s'est engagée en vertu de contrats et de baux à long terme à effectuer des paiements minimaux exigibles totalisant 96 550 000 $ au cours des cinq prochains exercices, répartis comme suit :

(en milliers de dollars)	
2003	**24 091**
2004	**21 172**
2005	**19 060**
2006	**17 116**
2007	**15 111**

De plus, la Société s'est engagée à faire l'acquisition d'immobilisations corporelles et l'achat de services et de matières premières totalisant 502 000 000 $ au cours des prochains exercices. La Société s'est également engagée à des souscriptions pour des placements à long terme s'élevant à 39 000 000 $ au 31 décembre 2002 en plus de celles inscrites à titre de passif à court et à long terme au bilan de la Société.

b) Crédit bancaire

La Société dispose d'un crédit bancaire inutilisé totalisant 362 000 000 $ au 31 décembre 2002, lequel peut être utilisé pour du financement à court ou à long terme à un taux d'intérêt préférentiel ou au taux du marché monétaire.

22 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre à ses employés des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations déterminées basées sur le nombre d'années de service et le revenu moyen final. De plus, les employés de la Société bénéficient de certains avantages sociaux principalement composés de différents régimes d'assurance collective, mais ces régimes ne sont toutefois pas capitalisés.

a) Le tableau qui suit présente les informations relatives aux différents régimes de la Société au 31 décembre 2002, établies par des actuaires indépendants :

(en milliers de dollars)			2002	2001
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total	Total
Obligation au titre des prestations constituées	103 971	13 064	117 035	71 246
Actifs des régimes à la juste valeur	65 422	—	65 422	43 501
Déficit à la fin de l'exercice	(38 549)	(13 064)	(51 613)	(27 745)
Actif au titre des prestations constituées	6 709	—	6 709	6 643
Passif au titre des prestations constituées	(8 919)	(10 380)	(19 299)	(13 819)
Montant net constaté	(2 210)	(10 380)	(12 590)	(7 176)
Charges de l'exercice	4 425	950	5 375	3 719
Cotisations de l'employeur	3 597	165	3 762	2 513
Cotisations des employés	1 870	—	1 870	1 179
Prestations versées	4 230	298	4 528	6 157

b) Les moyennes pondérées des principales hypothèses actuarielles utilisées par la Société au 31 décembre 2002 sont les suivantes :

(en pourcentage)	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation	6,75	6,75
Taux de rendement à long terme des actifs	8,00	—
Taux de croissance des salaires	3,70	3,70

Aux fins de l'évaluation, la moyenne pondérée du taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins médicaux a été fixée à 10,5 % pour l'exercice 2003. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre environ 5 % en 2009 et demeurer à ce niveau par la suite.

23 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

a) En janvier 2003, le copropriétaire d'une usine de magnésium a recommandé la fermeture de l'usine jusqu'à la reprise du marché du magnésium. La Société, étant opposée à cette fermeture, étudie présentement d'autres alternatives d'exploitation possibles.

b) En février 2003, la Société a accepté l'offre de son coentrepreneur Les Mines McWatters inc. pour l'achat de la participation de 40 % que détient la Société dans Sigma-Lamaque, s.e.c. pour une contrepartie totale de 36 000 000 $. Le montant de la considération sera payable en espèces à la date de clôture de la transaction pour un montant de 20 000 000 $ et par l'émission d'actions du coentrepreneur pour un montant de 14 000 000 $. Le solde de 2 000 000 $ sera payable en espèces deux ans après la date de clôture de la transaction.

24 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

Sommaire des participations

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002

Le tableau suivant présente la valeur nette comptable de la Société en actions, en parts et en financement à long terme, regroupée en fonction de la méthod de comptabilisation suivie et par secteur d'activité. Les comptes des filiales et des coentreprises sont compris dans les états financiers consolidés de l. Société mais ils sont présentés à la valeur de consolidation pour les fins de ce tableau.

(en milliers de dollars)	**2002**	2001 redressé (1)
MÉTHODE DE COMPTABILISATION SUIVIE		
Filiales (consolidation intégrale)	**319 341**	451 129
Coentreprises (consolidation proportionnelle)	**784 479**	690 903
Sociétés satellites (valeur de consolidation)	**437 637**	774 521
Capital de risque (juste valeur)	**170 247**	180 940
Autres placements (au coût)	**270 730**	227 954
Total des participations	**1 982 434**	2 325 447
Activités corporatives	**353 404**	7 032
Capitaux propres consolidés	**2 335 838**	2 332 479
SECTEURS D'ACTIVITÉ		
Produits forestiers	**417 421**	667 991
Métaux et minéraux	**486 372**	571 185
Chimie, pétrochimie, plasturgie et énergie	**385 633**	412 636
Agroalimentaire	**253 482**	239 315
Haute technologie	**186 280**	208 788
Santé	**166 094**	146 263
Secteurs en développement	**87 150**	79 269
Total des participations	**1 982 432**	2 325 447
Activités corporatives	**353 406**	7 032
Capitaux propres consolidés	**2 335 838**	2 332 479

(1) Redressement des chiffres de 2001. Les chiffres comparatifs de 2001 ont été redressés pour refléter l'effet de l'adoption des recommandations modifiées de l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant la comptabilisation de la conversion des devises.

Rétrospective des cinq dernières années

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002

(en milliers de dollars)	**2002**	2001 redressé (1)	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires	**969 689**	879 031	802 419	800 641	759 535
Bénéfice (perte) avant les éléments suivants	**(380 479)**	(92 397)	45 130	29 960	78 698
Gain sur la vente de la participation					
dans Malette Rexfor		–	3 831	–	–
dans Culinar		–	–	67 721	–
dans Tembec		–	–	18 115	–
dans Noverco		–	–	–	–
dans Concert Airlaid Ltée		3 044	–	–	–
dans RTP Pharma inc.		1 090	–	–	–
dans Aluminerie Alouette (20 %)	**94 237**				
dans Domtar inc. (26,2 M actions)	**114 603**				
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	**(171 639)**	(88 263)	48 961	115 796	78 698
Total de l'actif	**3 168 075**	3 001 664	2 272 689	1 955 348	1 757 435
Total de la dette à long terme	**487 872**	405 817	324 475	273 221	355 720
Part des actionnaires sans contrôle	**616**	1 243	–	3 684	3 230
Capitaux propres	**2 335 838**	2 332 479	1 727 826	1 510 635	1 245 321
Ratio d'endettement	**17:83**	15:85	16:84	15:85	22:78

(1) Redressement des chiffres de 2001. Les chiffres comparatifs de 2001 ont été redressés pour refléter l'effet de l'adoption des recommandations modifiées de l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant la comptabilisation de la conversion des devises. Toutefois, les données des exercices antérieurs à 2001 n'ont pas fait l'objet d'un tel redressement.

Membres de la direction



Henri A. Roy
■ *Président du conseil, président-directeur général*



André Roy
■ *Premier vice-président, Administration*



Dino Fuoco
■ *Premier vice-président et chef de la direction financière*



Richard Fredette
■ *Vice-président, Planification, prospection et coordination du développement en région*



Marcel Boutin
■ *Vice-président, Développement des entreprises associées*

Les dirigeants des secteurs de développement de la SGF



Marc Filion
Président et chef de l'exploitation SGF Minéral inc.



André L'Ecuyer
Président et chef de l'exploitation SGF Rexfor inc.



Yves Milord
Président et chef de l'exploitation SGF Soquia inc.



Francis Bellido
Président et chef de l'exploitation SGF Santé inc.



Pierre Laflamme
Président et chef de l'exploitation SGF Tech inc.



François Chagnon
Président et chef de l'exploitation SGF Transport inc.



Éric Hubar Meunier
Vice-président au développement SGF Logistique inc.



Marc Tremblay
Vice-président au développement SGF Récréotourisme inc.



Sylvain Bouchard
Vice-président au développement SGF Machinerie inc.

In Memoriam



Jacinthe Dauphin
(1956-2003)
■ *Présidente et chef de l'exploitation SGF Chimie inc.*

Au 10 juin 2003

Conseil d'administration

Henri A. Roy
- *Président du conseil, président-directeur général*

Société générale de financement du Québec

Pierre Bernard
- *Président et chef de l'exploitation*

RPM Tech inc.

Jean Bienvenue
- *Président*

Frigo Royal inc.

Michel Boivin
- *Sous-ministre*

Ministère des Ressources naturelles

Roland O. Cyrenne
- *Vice-président du conseil*

Kruger inc.

Philip L. Engelhardt
- *Membre du conseil d'administration*

RKO Pictures Inc.

Rudolf Hanisch
- *Membre directoire*

Bayerische Landesbank Girozentrale

Thomas O. Hecht
- *Président*

Haemosan inc.

Claude Lamonde
- *Vice-président exécutif*

Optimum Réassurance Inc.

John LeBoutillier
- *Président du conseil*

Intellium Technologies Inc.

Normand Legault
- *Président et chef de la direction*

Grand Prix Formule 1 inc.

Diane Marleau
- *Vice-présidente et associée*

Étude Économique Conseil Canada inc.

Jean-Pierre Mortreux
- *Président et chef de la direction*

Thales Avionique Canada inc.

Comités du conseil

Comité exécutif
Henri A. Roy, président
Roland O. Cyrenne
John LeBoutillier
Diane Marleau

Comité de vérification
Diane Marleau, présidente
Pierre Bernard
Claude Lamonde

Comité sur les ressources humaines
John LeBoutillier, président
Roland O. Cyrenne
Normand Legault

Comité de déontologie et de régie d'entreprise
Claude Lamonde, président
Thomas O. Hecht
Jean-Pierre Mortreux

Comités consultatifs*

SGF Chimie inc.
Marcel Daoust
Michael Gibbons
Krish Krishnamoorthy
Diane Marleau
Pierre Martin
Bernard West

SGF Récréotourisme inc.
Daniel Gauthier
Marc Grégoire
Christena Keon Sirsly
Normand Legault
Roger McCarthy
Philip O'Brien
Marc Tremblay

SGF Tech inc.
Serge Boudreault
Philip L. Engelhardt
Pierre Laflamme
Edward H. Sargent
Yves Tremblay

SGF Logistique inc.
Franc V. Botti
Claude Dion
Keith L. Heller
Éric Hubar Meunier
Claude Lamonde
Guy Legulent
Youssef Sabeh

SGF Rexfor inc.
Roland O. Cyrenne
Fernand-Guy Girard
Claude Godbout
André L'Ecuyer
Sylvain Lepage
Yvon Marin

SGF Transport inc.
Pierre Boyer
François Chagnon
Jacques R. Gagnon
Éric Girard
Gilles Gravel
Jean-Pierre Mortreux
Daniel Tousignant

SGF Machinerie inc.
Pierre Bernard
Sylvain Bouchard
Claude Couvrette
Georges P. Dick
Gérard Prévost
Alain Quintal

SGF Santé inc.
Francis Bellido
Bernard Coupal
Jacques Gauthier
Martin Godbout
Pavel Hamet
Thomas O. Hecht
Jean-Claude Pechère

SGF Minéral inc.
Gilles G. Charette
Louis H. Cousineau
Marc Filion
Camille Gagnon
John LeBoutillier
Jacques-G. Martel
Dan D. Tolgyesi

SGF SOQUIA inc.
Jean Bienvenue
Sylvain Boucher
Michel Gadbois
Jean Larose
Aimé Légaré
Yves Millard
Danielle Rivard

* *Des membres de la haute direction de la SGF siègent également à tous les comités consultatifs.*

Rapport sur la protection des non-fumeurs
La SGF a pris les dispositions nécessaires pour assurer à ses employés et visiteurs un environnement exempt de fumée, conformément aux prescriptions de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics.

Adjudication des contrats
L'adjudication par la SGF des contrats d'approvisionnement et de services est soumise à une politique formelle. Une copie de cette politique peut être obtenue en s'adressant au secrétaire de la Société.

Code d'éthique et de déontologie
La Société est soumise à un code d'éthique et de déontologie qui a été adopté par le conseil d'administration le 21 avril 1999 conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics.

Depuis la parution du dernier rapport annuel, aucune violation du code n'a été signalée. Une copie de ce code, qui apparaît dans sa totalité dans notre site Internet, peut être obtenue en s'adressant au secrétaire de la Société.

Société générale de financement du Québec
600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1700
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : (514) 876-9290
Télécopieur : (514) 395-8055

Ce rapport annuel est produit par la vice-présidence aux communications et aux relations publiques, en collaboration avec la vice-présidence planification et prospection et la direction financière de la SGF.

Design et réalisation : Gauthier associés designers
Impression : Integria

English copies of this report are available upon request.

Visitez notre site Internet : www.sgfqc.com

SGF

Société générale de financement du Québec
600, rue de la Gauchetière Ouest
Bureau 1700
Montréal (Québec)
H3B 4L8

Téléphone : (514) 876-9290
Télécopieur : (514) 395-8055

www.sgfqc.com

Québec